



Assemblée générale

Soixante-septième session

42^e séance plénière

Mercredi 28 novembre 2012, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Jeremić (Serbie)

La séance est ouverte à 10 h 30.

Point 12 de l'ordre du jour

Le sport au service de la paix et du développement

Rapport du Secrétaire général (A/67/282)

Projet de résolution (A/67/L.26)

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de Monaco, qui va présenter le projet de résolution A/67/L.26.

M^{me} Picco (Monaco) : En ma qualité de Co-Présidente du Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix, et au nom de la Tunisie, également Co-Présidente, et des coauteurs du projet, j'ai l'honneur de présenter le projet de résolution intitulé « Le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix », publié sous la cote A/67/L.26. Au nom des membres du Groupe des amis, je voudrais d'ailleurs souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres que sont le Japon et le Danemark.

L'année 2011 a marqué le dixième anniversaire du mandat du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, et de son Bureau au sein de l'Organisation des Nations Unies. Les efforts menés par les Conseillers spéciaux, M. Ogi et M. Lemke, au cours des 10 dernières années ont assis la reconnaissance du sport comme instrument

de promotion des objectifs de développement et de paix, conformément aux idéaux énoncés dans la Charte des Nations Unies. Le sport fait siennes les valeurs qui visent à promouvoir l'inclusion sociale, la parité des genres, la tolérance, le respect des règles et la santé par le dépassement de soi. La défense de ces valeurs est primordiale et elles doivent être encouragées dans un monde confronté, chaque jour, à de nouveaux défis.

Dans la tâche qui nous incombe d'œuvrer pour un monde pacifique et meilleur, nous sommes tenus d'utiliser à bon escient tous les moyens dont nous disposons, et le sport en est un. Nous pouvons tous utiliser le sport, collectivement ou individuellement, dans un grand nombre de situations, comme le met en exergue le rapport du Secrétaire général (A/67/282). Car là où, parfois, les politiques échouent et la vie discrimine, le sport parvient à unir des peuples et des communautés divisés et déchirés, et à inclure toutes les personnes, sans considération de niveau social, d'âge, de race ou même de handicap.

Le projet de résolution biennal présente le nouveau programme orienté vers l'action du Bureau du Conseiller spécial, à qui je souhaite ici exprimer nos plus sincères félicitations pour son leadership et la détermination avec laquelle il s'emploie sur le terrain, de manière concrète et efficace, à faire avancer nos objectifs. Il est parvenu à relever le défi d'intégrer le sport comme instrument capable de répondre à un grand nombre de questions transversales ayant trait à la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Il a démontré,

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



dans bien des situations, que le sport apporte une réponse significative aux problèmes de société.

Ce projet met aussi en exergue l'importance cruciale et accrue des femmes dans le milieu sportif et l'impératif de réaliser leur autonomisation, en vue de parvenir à un développement durable. De même, le projet de résolution entend associer la pleine participation des pays en développement, et notamment des pays les moins avancés, à l'effort de développer les institutions et les capacités sportives nationales, qui leur permettront de saisir des opportunités d'ordre économique.

À la lumière des succès rencontrés par les grands événements sportifs récents, qui ont été si populaires, le projet de résolution vise à reconnaître et à renforcer les partenariats public-privé dans le domaine du sport. Ces derniers peuvent avoir des effets très positifs quant au développement d'infrastructures sociales ou institutionnelles. Le projet accueille également avec satisfaction les nombreux partenariats établis entre le système des Nations Unies et le Comité international olympique depuis qu'il obtenu le statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale. Il affirme, en outre, la contribution du Mouvement olympique pour établir le sport comme moyen unique de promouvoir la paix et le développement, en particulier par l'idéal de la trêve olympique.

Je voudrais également rappeler, à titre national, l'engagement de la Principauté de Monaco à renforcer encore le pouvoir du sport. LL. AA. SS. le Prince Albert II et la Princesse Charlene, tous deux Olympiens, sont déterminés à promouvoir le sport comme outil de développement et de paix. Tant au sein du Groupe des amis du sport pour le développement et la paix, dont nous nous réjouissons d'accueillir, pour la première fois, mention dans le texte du projet de résolution, que dans la conduite de sa politique générale, Monaco entend favoriser le dialogue et faciliter et encourager l'intégration du sport en vue d'atteindre les objectifs des Nations Unies.

L'impact mobilisateur du sport, impact sans précédent, nous donne l'occasion désormais reconnue de défendre nos idéaux et de partager nos aspirations à lutter contre la pauvreté et à réaliser la paix. C'est dans cet esprit que l'Université internationale de Monaco et l'Université pour la Paix ont formé un partenariat. Appuyé par l'Organisation pour la paix par le sport, initiative mondiale sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert II, ce partenariat permet à des étudiants de suivre des cours de maîtrise sur des sujets innovants

comme la paix durable par le sport. Enfin, je souhaiterais rappeler la tenue de la sixième édition du Forum international « Peace and Sport », qui vient de se tenir à Sotchi, en Fédération de Russie, et qui a examiné la portée des Jeux olympiques en qualité de plateforme diplomatique.

Je ne saurais conclure sans exprimer les vives félicitations du Gouvernement monégasque aux autorités britanniques pour les moments magiques qu'elles nous ont offerts avec les Jeux olympiques et paralympiques de Londres. Sur une note plus technique, je voudrais remercier tous les coauteurs du projet et indiquer également, pour ceux qui souhaiteraient encore se porter coauteurs du projet de résolution, que la liste est ouverte jusqu'à son adoption à la fin du débat sur cette question.

M^{me} Harbaoui (Tunisie) : En premier lieu, je souhaite exprimer la satisfaction de ma délégation suite à la publication du rapport du Secrétaire général, intitulé « Le sport au service de la paix et du développement : intégrer un instrument polyvalent » (A/67/282), et me réjouir des activités entreprises au cours de l'année écoulée par le système des Nations Unies, notamment le Bureau du sport au service du développement et de la paix. Je voudrais également souligner toute l'appréciation de ma délégation pour les efforts inlassables et continus de M. Wilfried Lemke, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix. Nous lui souhaitons plein succès dans sa noble tâche et l'assurons de notre soutien total aux efforts qu'il entreprend pour garantir la réussite des programmes de promotion du sport à travers le monde.

Le sport est traditionnellement considéré comme un événement déterminant pour établir les normes d'un comportement citoyen, jouant ainsi un rôle très particulier dans le maintien d'un tissu social sain. À cet égard, nous sommes tous convaincus que l'accès au sport est un droit social fondamental, un facteur important d'intégration sociale et de développement et un instrument de promotion de valeurs exemplaires et d'une éducation solide pour nos enfants et nos jeunes.

Aujourd'hui, le sport est entré dans les mœurs des Nations Unies et constitue un outil efficace à inclure, dorénavant, dans les thèmes majeurs abordés au sein de l'Organisation. Je voudrais réitérer la détermination de la Tunisie à poursuivre son action afin de faire du sport, de par sa capacité de communication et de rapprochement, un puissant vecteur d'intégration et de développement sur les plans aussi bien national qu'international, et un moyen de promouvoir la solidarité, la tolérance

et la diversité culturelle et humaine. Je souhaiterais également exprimer notre satisfaction pour l'intérêt accordé par l'ensemble des États Membres au domaine du sport et pour leur attachement au caractère universel de cette activité en tant qu'outil de promotion de la paix, du développement, de l'éducation et de la santé.

Je souhaite saisir cette occasion pour présenter nos chaleureuses félicitations au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques qui ont eu lieu à Londres en 2012. Ces deux événements ont consolidé le respect de la trêve olympique et les idéaux des Nations Unies et du mouvement olympique, à savoir l'amitié entre les peuples, l'harmonie, la non-violence et la non-discrimination. Ils ont également mis en exergue clairement le caractère rassembleur du sport et son caractère catalyseur en faveur de l'amitié et de l'esprit sportif entre les athlètes et les supporteurs, quelles que soient leurs origines, appartenance ou croyances. Je tiens également à féliciter la Fédération de Russie pour son engagement à abriter les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en 2014 à Sotchi, ainsi que le Gouvernement brésilien pour son engagement à abriter deux événements sportifs majeurs, à savoir la Coupe du monde de football en 2014 et les Jeux olympiques et paralympiques d'été en 2016.

Étant donné le caractère noble du sport et sa contribution vitale à l'émergence de nouvelles générations avides de bonne santé physique et mentale, la Tunisie souhaite saisir cette occasion pour inviter les États Membres à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire face au danger du dopage qui guette aussi bien la santé des sportifs que l'image et la crédibilité des manifestations sportives, et se félicite du nombre croissant d'États Membres ayant signé la Convention internationale contre le dopage dans le sport. Il importe également de faire en sorte qu'une éducation sur l'éthique du sport soit dispensée aux jeunes à travers le système éducatif et par l'intermédiaire des associations et des organisations de la société civile, afin que les arènes et les rassemblements sportifs ne soient pas utilisés pour l'expression des slogans puisés dans les lexiques du racisme, de la xénophobie et du refus de l'autre.

Dans le souci de perpétuer cette dynamique et afin de faire du sport un moyen de promotion des principes universels mis au service des générations futures, mon pays s'associe à Monaco pour présenter le projet de résolution A/67/L.26, intitulé « Le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la

paix », au nom du Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix, et des coauteurs.

Ce projet encourage toutes les parties prenantes à collaborer avec le Conseiller spécial du Secrétaire général afin de faire connaître davantage l'importance d'inclure le sport dans les programmes de développement, et invite les États Membres à nommer des coordonateurs chargés du sport au service du développement et de la paix, et à établir des partenariats novateurs avec le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix. J'exprime le souhait que ce projet de résolution bénéficie de l'appui de tous les États Membres de l'Assemblée générale, ce qui représentera un message fort adressé à tous ceux et celles qui s'adonnent à la noble pratique du sport, et un encouragement majeur pour tous les sportifs.

M. León Gonzáles (Cuba) (*parle en espagnol*) :

La Charte des Nations Unies, adoptée à San Francisco, a jeté les bases de ce qui devait être un nouveau système de relations internationales en vue d'éviter la répétition des terribles expériences des deux guerres mondiales du XX^e siècle. Le but fondamental énoncé dans le préambule de la Charte est de « préserver les générations futures du fléau de la guerre », et de mettre en place un ordre international démocratique et équitable basé sur le respect de la dignité de tous les êtres humains sur un pied d'égalité.

C'est pour réaliser ces desseins qu'a été créée l'Organisation à laquelle nous appartenons aujourd'hui, dont l'objectif est le maintien de la paix et la sécurité internationales, sur la base également des principes d'égalité souveraine de tous les Membres, le règlement pacifique des différends de caractère international, le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force et la non-ingérence dans les affaires intérieures des États. Promesse a été faite aussi de favoriser le progrès social et économique de tous les peuples.

Toutefois, et après plus de six décennies d'existence de l'Organisation, nous sommes les témoins d'un sombre panorama économique et social, marqué par la conjugaison des crises économique, financière, alimentaire et énergétique et les effets néfastes du changement climatique qui chaque jour menace un peu plus l'espèce humaine. La conséquence de tous ces maux, dont est responsable l'actuel ordre international injuste et inégal, est que les pays du Sud voient leurs efforts de développement compromis. Aujourd'hui plus que jamais, il est indispensable de créer un climat de paix

internationale en favorisant la solidarité, la coopération et le multilatéralisme en tant que valeurs fondamentales.

Le sport est un aspect important du développement tant au niveau national qu'international. Cuba considère que le sport est une pratique qui consolide indubitablement la solidarité et l'amitié entre les peuples en tant qu'éléments indispensables de la promotion de la paix, du développement et de la coopération entre les nations. Depuis que la Révolution cubaine a triomphé en 1959, le sport a cessé d'être un luxe réservé aux privilégiés dans notre pays pour devenir un droit dont jouit toute la population. Pour l'exercice de ce droit, nous avons favorisé un système pédagogique qui incorpore l'éducation physique en tant que partie intégrante de la formation humaine à toutes les étapes, ce qui a permis à Cuba d'enregistrer d'importants succès dans les compétitions régionales et internationales, notamment aux récents Jeux olympiques tenus à Londres en 2012, lors desquels notre petit pays en développement s'est classé au seizième rang pour le nombre de médailles remportées, occupant ainsi, après la Chine, le deuxième rang parmi les pays en développement. De même, Cuba s'est classée au quinzième rang dans le tableau des médailles aux Jeux paralympiques de 2012, une performance historique, avec neuf médailles d'or remportées.

Nous nous employons à préparer nos jeunes à la pratique sportive dès le plus jeune âge, ce qui nous permet de détecter et de promouvoir les jeunes talents qui seront les futurs athlètes et d'améliorer ainsi les niveaux atteints par notre pays sur l'arène sportive internationale. Mais nous nous opposons à l'activité sportive dont l'unique récompense est l'argent, et nous dénonçons par conséquent le vol de talents sportifs dont sont victimes les pays en développement.

Pendant des années, le mouvement sportif cubain, sous la direction du Comité olympique cubain et l'Institut national des sports, de l'éducation physique et des loisirs, a offert sa collaboration désintéressée à divers pays du Sud par l'envoi de techniciens, d'enseignants et d'entraîneurs, qui, modestement et dans le cadre d'accords bilatéraux, ont transmis de nouvelles méthodes d'entraînement sportif aidant à améliorer les résultats sportifs et la pratique du sport de masse, créant ainsi de solides liens de fraternité et d'amitié entre les peuples.

Nous avons également renforcé la coopération internationale en mettant notre Institut de médecine sportive et notre laboratoire de contrôle antidopage à

la disposition des pays du Sud en guise de contribution à la lutte contre le fléau de la drogue qui corrompt les athlètes et entrave le respect des règles du jeu, ainsi que l'éducation et la culture des athlètes et des entraîneurs. Cuba a également créé l'École internationale d'éducation physique et sportive, spécialisée dans la formation de professionnels qui considèrent la solidarité comme valeur fondamentale et qui peuvent faire évoluer l'éducation physique et le sport dans leur pays.

De plus, nous tenons à rappeler que les pays du Sud méritent également d'abriter de grandes manifestations internationales sportives en faveur de la fraternité et de la solidarité et sans intérêt mercantiliste. Nous sommes sûrs que les Jeux olympiques de 2016, qui doivent se tenir à Rio de Janeiro, au Brésil, seront un succès pour le Sud tout entier.

Développons la coopération et la solidarité internationales à travers l'idéal olympique; investissons dans des projets dans les domaines de l'enseignement, de la culture, du sport et de la santé, au lieu de gaspiller des milliards en armements. On pourrait faire beaucoup pour le droit au développement de milliards de personnes dans le monde avec relativement peu de moyens, si tous les pays en avaient véritablement la volonté politique.

Pour sa part, Cuba réaffirme sa décision de continuer de partager, dans la limite de ses possibilités, sa principale richesse : le capital humain créé par la Révolution et nos meilleures expériences.

M^{me} Dunlop (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui. Je remercie également le Secrétaire général de son rapport (A/67/282).

La pratique du sport est profondément ancrée dans la société brésilienne. L'accès au sport est un droit social fondamental qui est consacré par notre Constitution. Le Gouvernement brésilien est convaincu que le sport peut être un facteur important d'intégration sociale et de développement, et un instrument de promotion de valeurs exemplaires et d'une éducation solide pour nos enfants et nos jeunes. Le sport au Brésil est donc traditionnellement considéré comme un élément déterminant pour établir les normes d'un comportement citoyen, jouant ainsi un rôle particulier dans le maintien d'un tissu social sain.

C'est donc avec une grande satisfaction que le Brésil se félicite de l'adoption imminente du projet de résolution A/67/L.26, intitulé « Le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et

la paix », que nous avons le plaisir de parrainer. Cet effort semble bien s'articuler avec les grandes initiatives et les programmes mis en œuvre par les États Membres et les organisations internationales pour promouvoir le sport d'une manière intégrée qui soit conforme aux mesures prises pour atteindre un développement social et économique équitable et inclusif.

Le Gouvernement brésilien considère le sport dans un cadre plus large d'objectifs politiques couvrant également l'accès à l'éducation et à la santé. Nous pensons qu'envisager le sport sous une perspective sociale intégrée et globale contribue à créer des conditions favorables à la paix et au développement.

Cela étant, le Gouvernement brésilien a lancé une série d'initiatives axées sur des partenariats entre diverses institutions représentatives de l'ensemble de notre société civile. Nous avons notamment entrepris un programme grâce auquel plus de 12 000 détenus des établissements pénitentiaires publics sont employés pour fabriquer des articles de sport qui sont ensuite utilisés dans le cadre d'autres programmes éducatifs et sportifs mis en œuvre par le Gouvernement brésilien. Le programme « Deuxième mi-temps », qui compte plus d'un million de participants, propose pour sa part des activités sportives à temps partiel à l'intention des enfants et des jeunes qui fréquentent les écoles publiques. De même, conformément aux recommandations précédentes sur la question, le Brésil met au point des projets de coopération internationaux dans le domaine du sport en partenariat avec d'autres pays en développement, notamment le Bénin, le Botswana, le Kenya, la Palestine, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie. Nous restons prêts non seulement à élargir et accroître la portée de ces programmes à d'autres pays, mais aussi à lancer des initiatives en coopération avec les institutions et programmes des Nations Unies.

Nous sommes à l'aube d'une décennie enthousiasmante axée sur le sport. Au cours des prochaines années, le Brésil accueillera trois événements sportifs majeurs : la Coupe des Confédérations de la Fédération internationale de football association (FIFA) l'année prochaine, la Coupe du monde de la FIFA en 2014, et les Jeux olympiques et paralympiques en 2016. Dans les années à venir, le sport sera au premier rang des préoccupations sociales, politiques et économiques du Brésil. Nous sommes heureux d'accueillir tous ces événements au Brésil.

M. Charles (Trinité-et-Tobago), Vice-Président, assume la présidence.

La décision d'accueillir ces méga-événements cadre bien avec la priorité accordée à la promotion du développement durable et de l'intégration sociale. Voilà pourquoi le Gouvernement brésilien reste déterminé à encourager et à adopter des politiques publiques, convaincu que l'organisation de ces manifestations contribuera à créer plus d'emplois, à améliorer nos infrastructures nationales et à accroître les possibilités offertes à la jeunesse brésilienne. Le Brésil espère également que ces méga-événements nous donneront l'occasion de partager notre expérience de promotion du sport comme vecteur d'intégration sociale et de tisser de nouveaux partenariats avec d'autres nations, notamment les pays en développement.

M. Ulibarri (Costa Rica) (*parle en espagnol*) :
Le baron Pierre de Coubertin était convaincu que l'instauration de la paix et d'un monde meilleur passait par l'éducation des jeunes et leur participation à des activités sportives. C'est ainsi qu'il sera possible de créer une forme de vie basée sur la joie qui naît de l'effort, sur la valeur éducative du bon exemple et sur le respect des principes éthiques fondamentaux. Cet héritage est toujours d'actualité comme l'ont montré les impeccables Jeux olympiques et paralympiques de Londres où l'effort maximum, l'unité, l'amitié et la compétition juste et saine ont rempli nos vies et ont acquis la force des valeurs communes de l'humanité.

Le sport joue un rôle dans la promotion du développement social et est le moyen de communication par excellence entre les peuples et le meilleur moyen pour maintenir la paix dans le monde. C'est pour cette raison que le Costa Rica se félicite que l'ONU ait inscrit cette question à son ordre du jour.

Notre pays reconnaît le potentiel du sport en tant que pratique universelle qui contribue à enseigner aux individus les valeurs du respect, de la diversité et de la tolérance. Nous reconnaissons aussi sa valeur en tant que moyen de lutte contre toutes les formes de discrimination. C'est pour cela que nous devons déployer tous les efforts nécessaires pour que le sport fasse pleinement partie des programmes nationaux de développement. Ni le sport ni l'activité physique ne sont absents ou isolés des défis que doit affronter un pays; au contraire, ils doivent faire partie du processus de transformation du pays afin qu'il atteigne pleinement le bien-être. Les comités d'organisation des grandes manifestations sportives internationales ont reconnu le legs que pouvaient laisser les Jeux en sensibilisant le public à des questions telles que l'inclusion sociale et les droits de l'homme et en

facilitant des possibilités de créer et de transformer des infrastructures, ce qui a des effets positifs à long terme.

L'année dernière, l'Assemblée générale a adopté à l'unanimité la résolution 66/5, intitulée « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». Plus important encore, c'est la première fois dans l'histoire qu'une résolution a été coparrainée par les 193 États Membres de l'ONU. Seul le sport a été capable de réaliser ce tour de force.

Le sport est plus qu'un luxe ou une forme de divertissement. C'est plus qu'une occasion de gagner des médailles. L'accès et la participation à des activités sportives et physiques sont essentiels pour mener une vie pleine et saine. En outre, le sport a prouvé qu'il était un instrument au service des plus démunis, de la santé publique, de l'inclusion sociale, notamment lorsqu'il est axé sur l'éducation et la prévention. Il autonomise les minorités à qui il permet de trouver une place digne dans la société comme l'attestent le Mouvement paralympique et le championnat de football des rues.

Le sport a également des incidences importantes sur l'économie mondiale car il crée des emplois, permet de développer de nouvelles entreprises et de faire des investissements publics. L'ONU et d'autres organismes internationaux, comme le Comité international olympique et les fédérations sportives internationales, ont commencé à reconnaître, au-delà du sport d'élite, le potentiel énorme des sports largement participatifs en tant qu'instruments au service du changement social et du développement durable. Les athlètes peuvent jouer un rôle très utile pour promouvoir la stabilité sociale, la réconciliation et le dialogue. En tant que modèles de conduite, ils peuvent également sensibiliser à des questions telles que la participation, la non-discrimination, l'égalité des sexes et les droits des personnes handicapées.

Pour la première fois de son histoire, San José, capitale du Costa Rica, accueillera en février 2013 les Jeux d'Amérique centrale, créés il y a seulement quelques années. La Présidente de la République et le maire de San José ont exprimé leur plein attachement à l'organisation de ces Jeux, qui permettent de promouvoir, à travers le sport, les valeurs de paix, de sécurité humaine et de développement social au sein de la famille centraméricaine.

Outre cet effort, notre pays continue de travailler en étroite collaboration avec différentes organisations internationales liées au sport. Conjointement au

Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, M. Wilfried Lemke, et à d'autres États Membres, nous promouvons l'initiative d'organiser à Genève un groupe des amis du sport au service du développement et de la paix, créé sur le modèle du groupe de New York. De concert avec le Comité international olympique et le Comité olympique national du Costa Rica, nous recherchons des possibilités de coopération en utilisant le sport comme instrument de prévention sociale. De concert avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, nous promouvons l'organisation d'un programme à l'intention des jeunes exposés à un risque social. En collaboration avec Alianza A. Ganar, nous avons élaboré un programme de formation et d'emploi des jeunes grâce au sport. Avec l'organisation non gouvernementale Peace and Sport, nous travaillons à l'organisation d'un Forum régional de la paix et du sport au Costa Rica. S'agissant des questions sexospécifiques, nous avons signé en 2011 la Déclaration de Brighton sur les femmes et le sport.

Nous avons la certitude que la communauté internationale poursuivra ses progrès réguliers vers la réalisation des idéaux qu'a énoncés le Baron de Coubertin il y a plus d'un siècle au service de l'humanité.

M. Stone (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie est attachée aux principes du sport au service du développement et de la paix et au rôle que l'ONU peut jouer pour promouvoir ces principes. Nous saluons le rapport du Secrétaire général présenté ce matin sur ce sujet (A/67/282) et nous voudrions saisir cette occasion pour remercier le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, M. Wilfried Lemke, de ses efforts continus pour promouvoir l'action de l'ONU dans ce domaine. Nous tenons aussi à remercier Monaco d'avoir présenté le projet de résolution A/67/L.26, dont nous sommes saisis aujourd'hui. L'Australie est heureuse de se porter coauteur de ce projet de résolution.

La popularité du sport, son potentiel en tant que plateforme de communications et sa capacité de rapprocher les individus en font un outil qui peut être utilisé pour atteindre de nombreux objectifs de développement, s'agissant notamment de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'Australie, avec sa réputation de nation sportive, est bien placée pour utiliser le sport en tant que véhicule permettant d'obtenir des résultats ciblés en matière de développement. Le Programme australien de sensibilisation aux sports appuie des

programmes importants dans sept pays et fournit des subventions dans le cadre d'activités de faible ampleur dans plus de 40 pays d'Afrique, des Caraïbes, de l'Asie et du Pacifique.

L'approche du Gouvernement australien, qui utilise le sport pour atteindre ses objectifs de développement, recense des résultats spécifiques en matière de développement dans deux domaines clés, dans lesquels nous pensons pouvoir faire une différence réelle et obtenir des résultats concrets.

Le premier porte sur la réduction du risque de maladies non transmissibles telles que les maladies du cœur, le diabète et les accidents cérébrovasculaires, qui font peser un lourd fardeau sur les systèmes sanitaires des pays en développement, lesquels ont déjà des difficultés à faire face. Elles réduisent également la productivité et les revenus familiaux, empêchant les pauvres de sortir de la pauvreté. Le sport peut jouer un rôle de premier plan pour réduire les facteurs de risque à l'origine des maladies non transmissibles, notamment le manque d'activité physique, les mauvaises habitudes alimentaires et la consommation nocive du tabac et de l'alcool.

En mars 2012, l'Australie, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé et le Secrétariat général de la communauté du Pacifique, a convoqué le Forum Îles saines grâce au sport à Brisbane. Cette réunion régionale de fonctionnaires de haut niveau des ministères de la santé et du sport des pays du Pacifique visait à faciliter une action multisectorielle menée en collaboration afin de réduire les facteurs de risque à l'origine des maladies non transmissibles.

Le deuxième domaine porte sur les programmes du Gouvernement australien, qui mettent l'accent sur le rôle du sport dans l'amélioration de la vie des personnes handicapées. Le sport peut faciliter l'inclusion et le bien-être des personnes handicapées et leur intégration sociale. Par exemple, l'Australie a mené des activités afin d'accroître la sensibilisation des communautés aux personnes handicapées aux Fidji, où l'équipe de rugby « Inspiring Fidjians » – une équipe de rugby issue des écoles d'éducation spécialisée des Fidji – qui a joué devant des foules nombreuses et à des festivals sportifs communautaires inclusifs a contribué à promouvoir des attitudes plus positives à l'égard des personnes handicapées.

L'Australie a également un certain nombre de programmes visant à inclure les femmes et les filles

dans les activités sportives. Ils offrent des subventions qui encouragent les femmes à exceller dans le sport et leur permettent de suivre une formation et de développer leurs talents afin de jouer un rôle de chef de file et de prendre des décisions dans le domaine du sport.

L'Australie reconnaît qu'il est nécessaire que toutes les parties dans le monde fassent preuve de vigilance pour protéger l'intégrité du sport. Des questions telles que le dopage sportif et les paris sportifs illégaux pourraient saper le potentiel du sport en tant qu'agent de promotion du développement.

M. Williams (Royaume-Uni) (parle en anglais) : La délégation du Royaume-Uni se félicite du rapport du Secrétaire général sur le sport au service de la paix et du développement (A/67/282), ainsi que du dernier projet de résolution (A/67/L.26) sur le sport en tant que moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix.

L'année 2012 a été une année spéciale pour le Royaume-Uni car Londres a accueilli les Jeux olympiques d'été et les Jeux paralympiques d'été. Nous avons été fiers que les Jeux aient permis d'établir de nouveaux records : des records sportifs, des records de foule, de publics d'émissions télévisées et de courage illimité. Tout au long de notre campagne pour les Jeux olympiques et paralympiques, notre but était de faire en sorte que les Jeux laissent un héritage durable. Nous sommes fiers et reconnaissants de constater que certains aspects de cet héritage – en particulier le programme *International Inspiration* et la résolution 66/5 sur la trêve olympique – sont mentionnés dans le rapport du Secrétaire général. Nous aimerions partager quelques informations supplémentaires concernant ces initiatives et leur suivi.

International Inspiration est un programme sportif mondial adopté dans le cadre de l'héritage des Jeux de Londres de 2012. Pendant la cérémonie de présentation de candidatures à Singapour en 2005, nous nous sommes engagés à tout mettre en œuvre pour atteindre les jeunes partout dans le monde afin de les motiver par le biais des Jeux et de les inciter à choisir le sport. *International Inspiration* a déjà enrichi l'existence d'au moins 11 millions d'enfants dans 20 pays à travers le monde, par le biais de programmes d'éducation physique, d'activités sportives et de loisirs de qualité et ouverts à tous. Ce programme est en bonne voie d'atteindre son objectif, qui est de toucher 12 millions d'enfants d'ici à 2014.

Le Royaume-Uni est également fier d'avoir eu l'occasion de parrainer la résolution adoptée en 2011 sur la trêve olympique. Nous remercions très sincèrement les 193 États Membres qui se sont portés coauteurs de cette résolution. Le Royaume-Uni souhaite rallier le monde entier à la cause de la résolution sur la trêve olympique. Nous espérons pouvoir démontrer que de nombreux aspects de la résolution peuvent être développés pour promouvoir la paix.

Dans cet esprit, nous avons eu l'idée de promouvoir le sport et les idéaux de la trêve olympique par le biais des efforts de prévention des conflits déployés par nos missions diplomatiques. En partenariat avec les États Membres, les comités nationaux olympiques, les parlementaires et la société civile, y compris des groupes confessionnels et des organisations non gouvernementales, nous avons mené plus de 80 activités relatives à la trêve olympique sur tous les continents. Nous avons notamment organisé toute une série d'activités en collaboration avec le Centre pour le développement des jeunes du nord de l'Ouganda afin de célébrer l'impact de la paix sur les jeunes, notamment des manifestations sportives, une marche pour la paix et d'autres activités au sein de la communauté. Nous avons également coorganisé un tournoi de football et un programme d'entraînement au football dont les participants provenaient de diverses communautés aux Philippines, pour contribuer à combler le fossé qui sépare les chrétiens des musulmans.

Cependant, rien de tout cela n'aurait été possible sans la participation et la coopération de nombreux partenaires. Nous tenons à remercier tout particulièrement le Secrétaire général, le Président de l'Assemblée générale et M. Wilfried Lemke, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, de leur appui aux activités relatives à la trêve olympique. Le 27 juillet, la veille de la cérémonie d'ouverture des Jeux de 2012 à Londres, le Secrétaire général s'est joint au Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni pour rappeler l'importance de la trêve olympique.

Le Royaume-Uni souhaite également adresser ses vœux les plus chaleureux aux futurs hôtes des Jeux olympiques. Au cours de ce mois, des ministres britanniques se sont rendus à Moscou et à Rio pour assister à des réunions de haut niveau dans le cadre du relais de la flamme olympique et de notre engagement à promouvoir l'idéal olympique à long terme. Nous nous félicitons des accords que nous avons conclus avec la

Russie, le Brésil et le Comité international olympique pour promouvoir les idéaux de la trêve olympique, et nous sommes disposés à poursuivre ce travail à l'avenir. Nous encourageons tous les États Membres à appuyer et à promouvoir les idéaux de la trêve olympique aux niveaux national et international. Pour terminer, nous encourageons tous les États Membres à apporter leur appui au mandat et aux activités de M. Lemke.

M. Karev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie salue l'action des Nations Unies s'agissant de promouvoir la coopération internationale dans le sport et de contribuer à renforcer l'entente mutuelle entre les peuples et favoriser l'harmonie entre les civilisations. Nous traversons une période difficile dans les relations internationales en ce qui concerne la mondialisation et les efforts visant à faire face aux conséquences de la crise financière et économique mondiale, ainsi qu'à la multiplication des conflits sociaux, interculturels et internationaux et des vagues d'extrémisme.

Face à ces problèmes, la communauté internationale doit, plus que jamais, poursuivre ses efforts visant à faire en sorte que le sport – avec sa capacité inégalable de promouvoir l'unité – devienne un moteur du développement économique et social dans le monde et un moyen d'assurer la solidarité, la tolérance et la diversité culturelle.

Nous estimons que le sport est un excellent moyen d'inculquer aux jeunes les valeurs de respect mutuel, de tolérance et de rejet de la xénophobie. Particulièrement important de nos jours, le sport peut également protéger les jeunes des influences destructrices qui sont à l'origine de phénomènes négatifs tels que le terrorisme.

La Fédération de Russie soutient l'idée que le sport doit se développer suivant ses propres règles et qu'il ne doit pas dépendre des conditions politiques. En particulier, le sport ne doit jamais être utilisé à des fins de manipulations ou de chantage. À cet égard, nous nous félicitons du projet de résolution A/67/L.26 présenté par Monaco et la Tunisie, coPrésidents du Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix, sur le sport en tant que moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix. À notre avis, ce document fait référence aux efforts déployés par les États Membres et les organismes internationaux visant à promouvoir le sport et à renforcer sa contribution au règlement de nombreux et graves problèmes de notre époque. La Fédération de Russie est heureuse de s'être portée coauteur de ce projet de résolution. L'intégration

du sport aux efforts de développement est une haute priorité de la politique étrangère de la Fédération de Russie et le Gouvernement russe ne l'oublie jamais.

Comme il est bien connu, la ville russe de Sotchi a été choisie pour accueillir en 2014 les XXII^e Jeux olympiques d'hiver et les XI^e Jeux paralympiques d'hiver. Nous voyons le choix de Sotchi comme la reconnaissance par la communauté internationale des succès sportifs russes, et du succès de notre développement socioéconomique et politique ces dernières années. Nous espérons que l'histoire se souviendra des Jeux olympiques d'hiver de Sotchi comme l'un des jeux les plus novateurs que le monde ait connus.

En grande partie, les préparatifs ont été lancés à partir de zéro, et ce qui en subsistera sera l'héritage des Jeux olympiques. La proximité des infrastructures et des sites sportifs constitue un élément nouveau à cet égard, qui facilitera la circulation et permettra d'éviter les problèmes de transport. Nous sommes en train de construire des installations sportives modernes à Sotchi, destinées spécialement aux Jeux olympiques de 2014, en utilisant des technologies et des matériaux de construction de pointe conçus pour protéger l'environnement.

Nous espérons que les Jeux olympiques de Sotchi établiront de nouvelles normes en matière d'organisation de grandes manifestations sportives internationales et permettront de promouvoir l'introduction des technologies de pointe dans la construction, la protection de l'environnement et la création de conditions permettant la participation de tous. Nous sommes convaincus que les prochains Jeux Olympiques donneront un nouvel élan à la croissance économique régionale et transformeront Sotchi en un centre touristique et d'affaires de niveau international. Cela, à son tour, permettra d'améliorer les conditions de vie des habitants de toute la région. Les Jeux olympiques et paralympiques apporteront d'autres changements positifs dans la société russe. Une attention accrue sera ainsi portée à la protection de l'environnement et à l'intégration des personnes handicapées à la vie active de la société.

Le sport est un langage universel. Les compétitions sportives rassemblent des représentants de différents pays, cultures et religions, ce qui illustre le potentiel unificateur du sport en tant que moyen efficace de promouvoir une culture de paix et de dialogue entre les civilisations. Nous devons tirer pleinement parti de ce potentiel.

M. Ovsyanko (Biélorus) (*parle en russe*) : En octobre 2011, l'Assemblée générale a adopté à l'unanimité la résolution 66/5, « Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », parrainée par 193 États. En adoptant cette résolution, les États Membres ont réaffirmé leur engagement en faveur des idéaux olympiques, dont l'un des plus importants est la non-discrimination. Comme il est énoncé dans la Charte olympique, toute forme de discrimination religieuse ou politique est incompatible avec l'appartenance au Mouvement olympique.

La résolution appelle à la réconciliation durant les Jeux olympiques, grâce à la mise en place de conditions garantissant un événement pacifique aux athlètes et autres personnes prenant part aux Jeux, de même que la sécurité de leur déplacement et de leur participation. Dans la pratique, l'expérience de la dernière Olympiade a montré que chaque État ne s'acquitte pas comme il se doit des obligations définies par l'Assemblée générale et le Mouvement olympique. Il est regrettable de constater la tendance, très apparente lors des Jeux olympiques de Londres, à exploiter des événements sportifs internationaux afin de faire pression sur des États souverains. De tels actes ont non seulement pour effet de nuire à l'esprit et à la lettre de la Charte olympique et des résolutions de l'Assemblée générale, ils sapent également les principes mêmes des Jeux olympiques et du sport en général.

Il est également inquiétant de constater la tendance qui a transformé le sport d'une expression des plus grandes réalisations et du potentiel triomphant du corps, de la volonté et de l'esprit humains en un concours entre les sponsors et les géants pharmacologiques. Des juges partiels, des affaires scandaleuses de dopage et des responsables olympiques internationaux qui votent selon une politique de deux poids, deux mesures, tout cela concourt à empêcher les plus grandes réalisations du sport d'œuvrer au développement harmonieux de l'humanité et à la création d'une société pacifique soucieuse de préserver la dignité humaine. Nous sommes convaincus que les efforts conjugués de la communauté internationale, quand elle fait montre de la volonté politique nécessaire, sont capables de mettre un terme à ces tendances négatives.

Nous appelons à renforcer le rôle de l'Assemblée générale et son leadership dans l'effort de développement du Mouvement olympique international, à lutter contre ces influences négatives sur le sport et à appuyer les initiatives visant à accroître le développement humain

par le sport. Nous croyons que le moment est venu d'établir des mécanismes clairs pour la coopération entre la direction de l'Organisation des Nations Unies, y compris le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général, et le Comité international olympique, afin d'œuvrer ensemble au respect de la trêve olympique entre les États Membres et au renforcement de la coopération internationale.

M. Milubi (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : C'est un honneur et un privilège pour l'Afrique du Sud de participer à cet important débat sur le sport, outil de promotion de l'éducation, de la santé, du développement et de la paix, et nous remercions le Secrétaire général pour son dernier rapport intitulé « Le sport au service de la paix et du développement : intégrer un instrument polyvalent » (A/67/282). Nous avons pris note des initiatives extraordinaires et des politiques et stratégies nationales que certains États Membres ont mises au point pour permettre au sport de faire office de catalyseur pour la réalisation de nombreux aspects positifs du développement.

Ce débat intervient quelques mois après les Jeux olympiques et paralympiques de Londres de 2012. Comme le Secrétaire général l'indique clairement dans son rapport, les Jeux olympiques de Londres, tout comme d'autres événements sportifs, ont

« rassemblé diverses communautés affectées par des conflits pour participer à des activités sportives, culturelles et éducatives visant à promouvoir la prévention des conflits et consolider la paix » (A/67/282, par. 6).

Nous nous réunissons également à la veille du tournoi de football de la Coupe d'Afrique des nations, qui se tiendra en Afrique du Sud en janvier 2013. Nous espérons que ce sera l'occasion de favoriser plus de compréhension et de tolérance entre les peuples dans un esprit propice à la paix.

Il convient de noter que le legs de la Coupe du monde 2010 organisée par la Fédération internationale de football association s'étend au-delà des éléments tangibles évidents tels que les stades, les routes, les aéroports, les nouveaux équipements acquis pour la police, les services médicaux d'urgence et d'autres services gouvernementaux. En Afrique du Sud, nous avons constaté à quel point le sport peut servir de force d'inspiration pour l'unité et le changement pacifique. Le sport favorise également le développement économique local et la création d'emplois par le biais des nombreuses

activités génératrices de revenus liées à sa pratique. Avant le début de la Coupe du monde, le Président Jacob Zuma avait lancé la campagne IGoal, en vue de faire progresser les efforts axés sur la réalisation de l'éducation pour tous.

L'Afrique du Sud considère que le sport est un élément important de l'éducation, et cette campagne s'inscrit dans une série d'activités nationales visant à réaliser l'accès universel à l'éducation. En reconnaissance de cette initiative et de la priorité accordée par l'Afrique du Sud à l'éducation, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a invité le Président Zuma à être l'un des 10 premiers États Membres champions de l'initiative « L'éducation avant tout », dont le but est d'aider le Secrétaire général à donner à cette initiative une visibilité globale et de contribuer à son succès.

Comme le rapport du Secrétaire général l'indique clairement, le projet national « Sport and Recreation » en Afrique du Sud met l'accent sur les avantages pour la santé d'une nation active. Ce projet place un accent particulier sur les jeunes, étant entendu qu'une augmentation de la condition physique peut améliorer la résistance des enfants à certaines maladies et que le sport peut aider à réduire le taux de grossesses chez les adolescentes, lesquelles sont souvent sources de risques plus élevés. Les programmes proposés dans ce projet peuvent également servir à réduire la stigmatisation et à accroître l'intégration sociale et économique des personnes vivant avec le VIH et le sida.

Dans le cadre de la mise en œuvre de notre programme de participation « Sport and Recreation South Africa », notre expérience a montré que l'utilisation du sport pour promouvoir la paix est extrêmement efficace dans les programmes communautaires qui impliquent directement les personnes touchées par les conflits et les tensions sociales. Le sport offre aussi un sentiment de normalité, en particulier aux jeunes, en période d'instabilité. À titre d'exemple, le programme Peace Players International a utilisé le basket-ball pour aider des jeunes du KwaZulu-Natal à se développer de manière positive. Des entraîneurs qualifiés ont servi de mentors et d'éducateurs et utilisé des jeux interactifs pour discuter de sujets sensibles, tels que la prévention du VIH et du sida, les rôles des hommes et des femmes, la drogue et l'alcool.

Le Département sud-africain de « Sport and Recreation » et la Banque allemande de développement ont commencé à mettre en œuvre le programme sud-africain « Sport for Change ». Ce programme met en

exergue le sport comme un catalyseur de changement qui présente un grand potentiel pour le développement des jeunes. Il utilise le sport comme un moyen de créer des attitudes et des comportements positifs et de réduire les facteurs propices à tous les maux sociaux qui affligent les jeunes et la société. Le sport est un outil important qui amène les gens à travers le monde à partager leurs talents, sans distinction de race. Il a le pouvoir d'aider les jeunes et d'autres personnes de la rue et en même temps de promouvoir la santé, l'éducation, le développement et la paix.

Le sport a été reconnu comme un outil puissant grâce à ses contributions à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le Secrétaire général a déclaré que le sport a un rôle crucial à jouer dans les efforts déployés par l'ONU pour améliorer la vie des gens partout dans le monde; il jette des ponts entre les individus et les communautés, fournissant un terrain fertile où semer les graines du développement et de la paix. En Afrique du Sud, le sport a joué un rôle crucial dans la chute du régime d'apartheid et la création d'une nouvelle société depuis 1994.

Pour terminer, l'Afrique du Sud est favorable à l'adoption du projet de résolution (A/67/L.26), intitulé « Le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix », par l'Assemblée générale.

M. Wolfe (Jamaïque) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole sur le point 12 de l'ordre du jour : « Le sport au service de la paix et du développement ». En dépit de sa relativement petite taille, la Jamaïque a une longue tradition d'excellence dans le sport, qui date d'avant les Jeux olympiques de 1948 et les Jeux d'Helsinki de 1952, lorsqu'à l'épreuve de relais, notre équipe a remporté la médaille d'or. L'extraordinaire performance de niveau international de nos athlètes en 2008, qu'ils ont renouvelée aux Jeux olympiques de cette année à Londres, a démontré le pouvoir d'unir le monde qui appartient au sport et son potentiel pour le développement. Cet accomplissement notable de nos athlètes est d'autant plus significatif que nous célébrons cette année le cinquantenaire de notre indépendance. C'est avec cette histoire et cette tradition à l'esprit que la Jamaïque a décidé de se porter, une fois de plus, coauteur du projet de résolution sur ce point de l'ordre du jour, le projet de résolution A/67/L.26. Dans le même ordre d'idées, nous sommes également devenus membre du Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix.

Même si notre région dispose de ressources limitées et si nos populations sont relativement peu nombreuses, il est urgent de mettre au point des stratégies dans toute la région pour tirer le meilleur parti des ressources et garantir l'impact positif le plus grand possible pour la population. Malgré ces circonstances, il est essentiel que le sport devienne l'axe central autour duquel nous organiserons notre programme de développement. Le sport offre un potentiel immense à tous les membres de la société, et en particulier aux jeunes. Il est également important de s'assurer que les politiques gouvernementales s'alignent sur cet objectif et que le potentiel du sport au service du développement est dûment reconnu.

Le sport dépasse les frontières des pistes de course et des infrastructures sportives. En réalité, le sport est lié à d'autres questions telles que la santé, le tourisme, le développement social et le progrès économique, qui sont d'un intérêt commun à nous tous. Plus important encore, le sport est un vecteur et une stratégie, non seulement pour le gouvernement mais aussi pour les nombreux autres secteurs de la société, permettant de réduire systématiquement la pauvreté, d'instaurer la paix, de limiter les risques de conflit et de créer de la richesse au sein des communautés.

Beaucoup a été fait en Jamaïque, au fil des ans, pour structurer et donner un caractère officiel à des initiatives réussies. À cette fin, le sport au service du développement est devenu une priorité nationale, comme l'a démontré la priorité accordée par le Gouvernement à la finalisation de la Politique nationale du sport. La Politique nationale du sport, pour la Jamaïque, souligne l'importance capitale du sport dans la réalisation des objectifs de développement et de la croissance nationale. Le sport est considéré par le Gouvernement jamaïcain comme un vecteur transversal qui contribuera au développement national et à une société saine. Le sport est aussi considéré comme un processus durable qui habitue à assumer des fonctions de direction et concourt à adopter un comportement et des styles de vie sains ainsi qu'à instaurer une coexistence pacifique entre les communautés.

Les femmes continuent, bien entendu, d'exceller dans la plupart des manifestations sportives. Elles sont pleinement impliquées dans le processus de décision lié aux politiques sportives et ont leur place au sein de plusieurs conseils d'administration et dans le personnel d'entraînement. Au niveau communautaire, le sport a été utilisé comme un vecteur principal de mobilisation

des résidents au service de divers programmes de développement communautaire et, en Jamaïque, le sport est devenu partie intégrante de notre vie quotidienne.

Le sport est intégré dans les programmes scolaires en Jamaïque, du niveau élémentaire au niveau de l'enseignement supérieur. L'Université des Antilles propose des programmes d'études supérieures en médecine sportive et dans d'autres domaines qui en ont grand besoin. L'Université des technologies accueille maintenant l'École des sciences sportives des Caraïbes, qui propose trois licences dans les domaines suivants : entraînement, gestion des activités sportives et entraînement athlétique, lequel se concentre sur la physiologie et la kinésithérapie. Notre institution spécialisée, la Faculté d'éducation physique et sportive G. C. Foster, maintient un haut niveau d'excellence dans un large éventail de programmes dont l'objectif est de combler les lacunes qui existent actuellement dans les professions relatives au sport.

Il est évident que si l'on veut tirer le meilleur parti du potentiel du sport en tant que moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix, il faut revoir l'image et la perception du mot « sport ». Il faut trouver le moyen de donner suite aux initiatives en mettant à disposition les ressources nécessaires. Un partenariat entre les secteurs privé et public peut permettre d'y parvenir. Pour concrétiser le rôle important que joue le sport dans la société, il est également impératif d'en préserver l'intégrité. C'est pour cette raison que la Commission jamaïcaine antidopage cherche à créer et à maintenir un environnement exempt de dopage. Enfin, la Jamaïque approuve pleinement la recommandation de renforcer l'action de chaque État dans le domaine du sport pour promouvoir l'éducation, le développement et la paix, et s'engage à travailler en étroite collaboration avec les autres pays à cet égard.

M. Berger (Allemagne) (*parle en anglais*) : Le rapport du Secrétaire général, intitulé « Le sport au service de la paix et du développement : intégrer un instrument polyvalent » (A/67/282), souligne une fois encore le rôle important que peut jouer le sport dans les différents domaines du développement et de la consolidation de la paix.

Les activités sportives réunissent des personnes venant de régions ou ayant des cultures et des religions différentes et aident à dépasser, entre autres, les obstacles culturels et linguistiques. Le sport joue un rôle précieux pour la cohésion et le rapprochement social des peuples et des cultures. En outre, les programmes sportifs peuvent

favoriser l'intégration et le rapprochement social et aider à mettre fin à la discrimination et à la marginalisation des femmes et des personnes handicapées. Le sport peut aussi contribuer à la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international. Les programmes sportifs peuvent encourager l'intégration sociale, particulièrement après des périodes de conflit, et de tels programmes peuvent, par exemple, jouer un rôle majeur dans la réadaptation et la réintégration des enfants soldats et d'autres jeunes, aspect que l'Allemagne suit attentivement en tant que Président du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé.

Nous remercions le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, M. Wilfried Lemke, d'avoir réuni et coordonné les différents acteurs dans le domaine du sport et du développement – des acteurs multilatéraux comme les entités des Nations Unies, les gouvernements nationaux, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile. Le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix joue un rôle clef pour relier les personnes, promouvoir la paix et l'entente et enregistrer des progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par le sport.

En tant que membre du Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix, nous nous rendons compte de la valeur ajoutée que représentent les travaux du Bureau. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement allemand a décidé d'appuyer le Conseiller spécial et le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix. Comme nous le savons, le Conseiller spécial s'occupe du sport dans toutes ses dimensions, depuis les principaux événements sportifs mondiaux, comme les Jeux olympiques et paralympiques de Londres, jusqu'aux activités au niveau local et aux organisations non gouvernementales dans de nombreux pays en développement. Les camps de jeunesse de formation aux fonctions de direction, créés par le Bureau, sont un parfait exemple, à notre sens, de ce à quoi peut ressembler la coopération entre les différents acteurs pour parvenir à un objectif commun, et cela montre combien l'activité du Bureau et du Conseiller spécial est importante pour établir des programmes et coordonner les divers acteurs. L'Allemagne est fière d'avoir été l'un des pays à accueillir en 2012 les camps de jeunesse de formation aux fonctions de direction.

Nous comptons aussi, comme je l'ai dit, parmi les principaux champions des activités du Bureau depuis 2008, et nous avons la ferme intention de continuer à lui apporter notre appui à l'avenir. Toutefois, la prévisibilité du financement est absolument capitale, et nous tenons à saisir l'occasion du présent débat pour exprimer notre plein appui à l'approche de M. Lemke, qu'il a décrite dans la section « Principaux axes stratégiques » du rapport, et dont l'objectif est d'accroître l'appui financier à son Bureau. Je pense qu'il est extrêmement important que nombre d'États Membres, comme nous l'avons vu dans le débat d'aujourd'hui, s'intéressent à ce sujet et soutiennent le sport. Ils prêtent également appui au Bureau et à l'action du Conseiller spécial.

En mai 2013 à Berlin, l'Allemagne organisera une Conférence mondiale des ministres du sport, où nous aimerions accueillir tous les États Membres. Je voudrais encourager les États Membres qui partagent les mêmes objectifs que le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix à envisager de devenir membre du Groupe des amis du sport. Je suis convaincu qu'un groupe nombreux et dynamique peut contribuer sensiblement à la réalisation de nos objectifs communs.

Je voudrais, pour terminer, remercier les cofacilitateurs, Monaco et la Tunisie, d'avoir préparé le projet de résolution que nous allons adopter aujourd'hui.

M^{me} Davidovich (Israël) (*parle en anglais*) : L'État d'Israël appuie fermement la promotion du sport comme moyen de servir l'éducation, la santé, le développement et la paix, et nous nous sommes fièrement portés coauteur du projet de résolution qui sera adopté aujourd'hui. Ma délégation se félicite du rapport du Secrétaire général sur cet important sujet (A/67/282), et se félicite du nouveau plan d'action sur le sport au service du développement et de la paix qui y est proposé.

Tout au long de l'histoire, le sport a joué un rôle essentiel dans la vie de tous, partout dans le monde. Le sport fait fonction de plateforme pour impliquer les jeunes, les femmes et les personnes handicapées, promouvoir le dialogue et la coexistence et contribuer au développement. Le sport promeut des valeurs universelles telles que l'honneur, le travail d'équipe et la tolérance. Il nous aide à transcender nos différences et nous rappelle nos points communs.

Le sport est également un outil puissant pour le progrès et le développement. Il joue un rôle important dans la promotion des objectifs du Millénaire pour

le développement, notamment de l'égalité entre les sexes. Le sport favorise l'autonomisation et l'estime de soi; il offre aux femmes une chance de se rassembler, d'acquérir de nouvelles compétences et de développer des capacités de leadership. Israël salue le Groupe de travail thématique sur le sport et l'égalité des sexes, rattaché au Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix, qui met en lumière les meilleures pratiques et contribue à faire progresser l'égalité des sexes dans le monde entier.

Israël reconnaît sincèrement la valeur du sport. En 2009, le Gouvernement israélien a créé le Ministère de la culture et des sports afin de mieux faire bénéficier la société israélienne des bienfaits du sport. En 2011, Israël a, avec le Gouvernement allemand, accueilli la première conférence internationale sur le sport comme moyen de médiation interculturelle, avec l'appui de l'UNESCO et d'autres partenaires organisateurs, y compris *Football 4 Peace International*. Le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, M. Wilfried Lemke, y a participé, ainsi que des ministres, des universitaires et des représentants de la société civile et du secteur privé venus du monde entier. Il s'agissait d'une importante plateforme pour faire prendre conscience de la façon dont le sport peut contribuer à l'éducation, au développement social, à la consolidation de la paix et à la réconciliation interculturelle. C'était également l'occasion idéale de soumettre et d'élaborer des stratégies en vue d'utiliser le sport dans ces domaines.

La Division en charge du sport au sein du Ministère de la culture et des sports gère les activités sportives multiculturelles conformément à la vision du Ministère, qui considère le sport comme un stimulant culturel important : il réduit au minimum les différences tout en soulignant les points communs. Dans cet esprit, le Bureau organise régulièrement des activités qui rassemblent Israéliens, Palestiniens et Jordaniens. Deux programmes qui rencontrent un certain succès sont *Football 4 Peace* et *Ultimate Peace Frisbee*.

La société civile israélienne est également fière de ce qu'elle a accompli pour mettre le sport au service de la paix. Le programme suivi par les écoles de sport jumelées pour la paix - *Twinned Peace Sport Schools* - du Centre Pères pour la paix, à Tel-Aviv, est le projet sportif pour la coexistence le plus ancien au Moyen-Orient. Chaque année, il accueille des championnats sportifs regroupant près de 2000 enfants issus des communautés jumelées

d'Israël et de l'Autorité palestinienne pour promouvoir le respect mutuel et la coexistence.

L'organisation non gouvernementale israélienne Mifalot supervise plus de 300 programmes qui utilisent le football pour promouvoir la paix et la tolérance dans notre région. Une manifestation sportive organisée chaque année par Mifalot réunit 20 000 jeunes originaires d'Israël, de l'Autorité palestinienne et de la Jordanie dans le cadre d'activités visant à changer les perceptions et les stéréotypes. Dans la foulée du succès remarquable qu'il remporte en Israël, le programme s'est étendu au Cameroun, au Rwanda, en Haïti et dans de nombreux autres pays.

En Israël, Mifalot favorise également l'égalité entre les sexes dans les communautés minoritaires. Par exemple, dans les villages bédouins du sud d'Israël, les initiatives visant à autonomiser les jeunes filles ont connu un succès considérable. Maryam Abou-Ghanem, une habitante de Tel Sheva, est la première femme bédouine d'Israël à devenir entraîneur sportif cette année.

Enfin, au nom de mon pays, je tiens à remercier le Conseiller spécial pour le sport, M. Wilfried Lemke, de son dévouement constant au noble idéal d'utiliser le sport pour promouvoir la tolérance et la compréhension mutuelle. Israël continue d'apprécier hautement l'importance du sport pour sensibiliser, promouvoir la compréhension mutuelle et la culture de la paix. Comme l'a dit notre Président Shimon Pérès : « N'attendez pas que la paix soit là pour utiliser le sport en faveur de la paix; utilisez le sport pour instaurer la paix ».

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur le point 12 de l'ordre du jour.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/67/L.26*, intitulé « Le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix ».

Je donne maintenant la parole au représentant du Secrétariat.

M. Nakano (Département de l'Assemblée générale et gestion des conférences) (*parle en anglais*) : Je voudrais annoncer que, depuis la présentation du projet de résolution, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Afrique du Sud, Andorre, Argentine, Bahamas, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chine, Croatie, Égypte, Érythrée, Fédération de Russie,

Grenade, Guinée, Haïti, Jamaïque, Japon, Lituanie, Madagascar, Mongolie, Monténégro, Norvège, Portugal, République de Corée, République de Moldova, Samoa, Saint-Marin, Serbie, Suisse, Thaïlande, Turquie, Turkménistan, Ukraine et Viet Nam.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter A/67/L.26*?

Le projet de résolution A/67/L.26 est adopté (résolution 67/17).*

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 12?

Il en est ainsi décidé.

Point 14 de l'ordre du jour (suite)

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique, social et dans les domaines connexes

a) Notes du Secrétaire général (A/67/82 et A/67/270)

b) Projet de résolution (A/67/L.25)

Points 113 et 119 de l'ordre du jour

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

a) Rapports du Secrétaire général (A/67/201 et A/67/257)

b) Note du Secrétaire général (A/67/373)

Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Mongolie, qui va présenter le projet de résolution A/67/L.25.

M. Badral (Mongolie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter devant l'Assemblée générale le projet de résolution A/67/L.25, intitulé « Enseignement de la démocratie ». La liste de ses coauteurs est longue, mais je me permettrai de la lire rapidement. Leurs noms méritent d'être annoncés haut et fort, comme si nous assistions à la Cérémonie d'ouverture des

Jeux olympiques de Beijing ou de Londres. Ce sont l'Allemagne, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, le Chili, le Costa Rica, le Danemark, El Salvador, l'Estonie, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, Monaco, le Monténégro, le Nigéria, la Norvège, les Pays-Bas, le Pérou, les Philippines, la Pologne, le Portugal, la République de Corée, la République de Moldova, la République tchèque, la Roumanie, la Serbie, la Slovénie, la Suède, la Thaïlande, la Tunisie, la Turquie, et l'Uruguay, ainsi, bien sûr, que mon propre pays, la Mongolie.

La Mongolie remercie sincèrement tous les coauteurs pour leur appui indéfectible. Je voudrais également remercier l'Afrique du Sud, la Chine, Cuba, l'Égypte, l'Iran, le Venezuela et d'autres États Membres pour leur grand intérêt, leur participation active et leurs contributions de fond à la diffusion et à l'amélioration du projet de résolution pendant les consultations.

En tant qu'ancien Président de la Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies, et en qualité de Président en exercice de la Communauté des démocraties, la Mongolie a placé l'enseignement de la démocratie au premier rang de ses priorités pendant son mandat. Conformément à cette priorité, nous avons présenté le projet de résolution sur le sujet et mené d'innombrables consultations avec les gouvernements des États Membres afin de recueillir leurs vues et d'améliorer le texte, de manière qu'il puisse être adopté par consensus. Toutes les délégations qui ont pris part à ces consultations ont exprimé leur appui.

Le texte dont nous sommes saisis n'est pas idéal, et je sais que les coauteurs et autres pays participants ne sont pas pleinement satisfaits. Néanmoins, une lecture plus souple du texte actuel révèle la présence effective de tous les concepts et interprétations que les membres voulaient intégrer pour refléter leurs vues s'agissant de l'enseignement de la démocratie, même si des clauses explicites peuvent manquer. Nous considérons donc que le texte est équilibré et qu'il répond aux besoins fondamentaux de tous les pays. Nous avons nous-mêmes sensiblement abaissé nos propres ambitions afin de ménager les intérêts de tous.

L'importance du sujet à l'examen est notoire. Comme l'a souligné le Secrétaire général Ban Ki-moon, le développement d'une culture de démocratie et la promotion de l'avènement d'une citoyenneté mondiale sont sur le point de s'inscrire parmi les priorités les plus

urgentes de la communauté internationale. Tout cela inclut l'enseignement de la démocratie. Les coauteurs sont intimement persuadés que le principal effet du texte sera de donner lieu à un débat ciblé sur la manière d'aider à enseigner à nos populations une culture de paix et de démocratie, une culture de tolérance et de respect des différentes civilisations et religions, et le respect des valeurs de la liberté et des droits de l'homme. L'adoption du projet de résolution contribuera à favoriser l'avènement d'une citoyenneté mondiale, dans un processus où tous les Membres joueront, à parts égales, un rôle proactif et partageront avec le monde leurs meilleures pratiques nationales en matière d'enseignement de la démocratie, par l'intermédiaire d'une plateforme commune.

Au nom des coauteurs, je demande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution sans le mettre aux voix.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Beviglia Zampetti (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'aborderai d'abord la suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire avant de dire quelques mots sur la note du Secrétaire général publiée sous la cote A/67/373.

S'agissant des textes issus du Sommet du Millénaire, j'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Croatie, pays adhérent; l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, l'Islande et la Serbie, pays candidats; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; ainsi que la République de Moldova, la Géorgie et l'Ukraine, souscrivent à la présente déclaration.

Nous accueillons favorablement le rapport du Secrétaire général, intitulé « Accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : options pour une croissance durable et partagée et enjeux de l'action des Nations Unies en faveur du développement au-delà de 2015 » (A/67/257), et nous nous félicitons de l'occasion qui nous est donnée d'échanger nos vues sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous estimons que notre première priorité doit être d'accroître la portée de notre coopération pour le développement afin de progresser autant que possible sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement avant 2015. Les progrès déjà accomplis

sont encourageants, mais ils varient sensiblement, tant en fonction des objectifs eux-mêmes que des régions. Avec les pays en développement en première ligne, il nous faut poursuivre nos efforts communs dans ce sens, en mettant l'accent sur les OMD qui sont encore loin d'être atteints et les plus vulnérables.

Les OMD sont au cœur des efforts de développement de l'UE. L'Initiative 1 milliard d'euros de l'UE en faveur des OMD, conçue spécifiquement pour accroître l'impact et impulser concrètement les progrès s'agissant des cibles qui sont encore loin d'être atteintes, est maintenant mise en œuvre. L'Agenda pour le changement, nouvelle politique de l'Union européenne en matière de développement, vise à garantir l'impact le plus efficace et le plus durable, en axant nos initiatives là où elles peuvent apporter une valeur ajoutée et là où elles peuvent servir de catalyseur pour une croissance plus durable et plus inclusive dans les pays en développement.

Deuxièmement, pour l'après-2015, nous sommes conscients du pouvoir que le cadre des OMD a eu s'agissant de catalyser l'action menée au niveau mondial en faveur du développement. Il nous faut faire fond sur cet acquis. Il faut mener une évaluation solide des OMD actuels en vue de l'événement spécial prévue en septembre 2013 aux fins du suivi des efforts faits pour atteindre les OMD.

Nous pensons que la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) et la série de documents des Nations Unies y afférents, ainsi que le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (résolution 66/288, annexe), représentent une base globale et ambitieuse pour l'après-2015. Le programme de développement pour l'après-2015 peut faire fond sur le cadre des OMD et l'améliorer, en le modernisant et en donnant plus de poids aux questions non suffisamment abordées ou manquantes.

À cet égard, et sans détourner les efforts de la réalisation des OMD, nous voudrions souligner l'importance de promouvoir les objectifs de développement durable qui soient cohérents et intégrés au programme de développement pour l'après-2015, en vue de la mise en place d'un cadre général pour l'après-2015. Il faut qu'ils relèvent les principaux défis mondiaux dans les années à venir et qu'ils englobent pleinement les trois dimensions d'un développement durable d'une façon équilibrée et synergétique. Il faut qu'ils soient liés à d'éventuels cibles et indicateurs concrets et qu'ils soient universels et applicables à tous

les pays, tout en permettant des approches différenciées entre pays. Nous considérons également qu'il faut que le prochain processus d'élaboration des objectifs de développement durable soit ouvert à tous, et que toutes les parties prenantes concernées y contribuent et y participent pleinement.

Renforcer le cadre actuel tout en ayant le souci de la simplicité sera notre objectif commun. Je pense que nous sommes tous d'accord que les objectifs ne sont utiles que s'ils sont limités en nombre, orientés vers l'action et facilement communicables, et que s'ils peuvent rendre opérationnels sur le terrain les principes convenus et les objectifs communs.

Je voudrais terminer en disant que l'Union européenne et ses États membres attendent avec intérêt de pouvoir poursuivre les discussions et le dialogue constructifs avec les partenaires durant la période qui précède septembre 2013.

Je voudrais aussi dire quelques mots sur la note du Secrétaire général publiée sous la cote A/67/373. L'UE et ses États membres remercient le Secrétaire général de sa note transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé sur les options à envisager pour renforcer et faciliter l'action multisectorielle en matière de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles au moyen d'un partenariat efficace.

Nous pensons qu'avant leur examen par la plénière de l'Assemblée générale à New York, ces options devraient être débattue plus avant à Genève dans le cadre de l'élaboration par l'OMS du Plan d'action mondial de lutte contre les maladies non transmissibles. De plus, c'est là que se trouvent les compétences en matière de santé publique.

Le rapport du Directeur général propose six éléments nécessaires pour la collaboration et les partenariats. Toutefois, plutôt que de les analyser, le rapport nous propose un nombre de questions de portée plus large. De plus, ces éléments semblent être basés sur une approche structurée verticalement fondée sur la maladie ou le traitement. Nous pensons qu'il faut que l'accent soit mis davantage sur les déterminants et les initiatives de prévention en matière de santé publique, qui peuvent être prises en consultation avec les parties prenantes ciblées, notamment la société civile. Nous tenons aussi à souligner la nécessité d'approfondir la recherche concernant les interventions de santé publique, les politiques et les capacités, et non seulement

la recherche et les efforts de mise au point de produits spécifiques.

Toutefois, nous nous félicitons que le rapport évoque la nécessité d'une coordination. Nous sommes on ne peut plus d'accord. S'agissant de la prévention et de la lutte contre les maladies non transmissibles, nous aimerions voir adopter une approche plus stratégique, plus systémique et plus globale, mue par des politiques touchant l'ensemble des secteurs concernés, sous la direction et l'orientation de l'OMS et telle qu'elle est présentée dans le plan d'action devant être adopté à l'Assemblée mondiale de la Santé en mai prochain.

Enfin, nous voudrions saluer le rôle de l'OMS en tant qu'autorité sanitaire chargée de la direction et de la coordination des actions en matière de santé au sein du système des Nations Unies. Les défis posés par les maladies non transmissibles sont complexes et multiformes. L'essentiel est de renforcer tant la coopération internationale que la coopération multipartite, ainsi que de garantir une intervention coordonnée à l'échelle du système par le biais d'une approche intégrant la santé dans toutes les politiques. Nous estimons que l'intervention doit se faire dans les limites des ressources disponibles, et nous considérons que l'OMS est la mieux placée pour jouer un rôle de chef de file s'agissant de relever ce défi crucial de santé mondiale et de développement.

M. Goddard (Barbade) (*parle en anglais*) : Au nom des 14 États membres de la Communauté des caraïbes (CARICOM), je tiens à faire cette déclaration sur le point 113 de l'ordre du jour, « Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire ».

Avant toute chose, la Communauté des Caraïbes se félicite de la note du Secrétaire général (A/67/373) transmettant, de façon opportune, le rapport du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé sur les options à envisager pour renforcer et faciliter l'action multisectorielle en matière de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles au moyen d'un partenariat efficace. Bien que la Communauté des Caraïbes constate que le rapport n'insiste pas sur l'importance des mécanismes régionaux de coordination et les efforts faits pour relever les défis fondamentaux posés par les maladies non transmissibles, nous pensons que le rapport offre une bonne analyse des expériences en matière d'utilisation des mécanismes multisectoriels face à d'autres problèmes de santé.

La Communauté des Caraïbes est on ne peut plus d'accord que les mécanismes de coordination sont importants à tous les niveaux pour la mise en œuvre effective des plans nationaux, régionaux et multisectoriels de lutte contre les maladies non transmissibles. Dans notre sous-région, par exemple, deux États ont jusqu'ici mis en place des commissions nationales, et un autre a établi un forum des partenaires en vue de stopper l'incidence et la prévalence de ces maladies.

La CARICOM saisit aussi cette occasion pour féliciter l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) de la création du Réseau mondial de lutte contre les maladies non transmissibles, NCDnet. Elle reconnaît que le mécanisme est un excellent point de départ du rapprochement des acteurs pour sensibiliser, mener l'action et aider à la mise en œuvre du Plan d'action mondial de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles.

S'agissant particulièrement des cinq options proposées dans le rapport, la Communauté des Caraïbes appuie en particulier l'option 3, qui porte sur la mise en place d'un réseau coordonné. Nous pensons que cette option est la plus appropriée et la plus réalisable à long terme, étant donné l'ampleur, l'échelle et, surtout, l'urgence de l'accroissement du taux de prévalence des maladies non transmissibles. L'option présente de nombreux traits nécessaires à un partenariat réussi pour promouvoir des approches multisectorielles face au problème des maladies non transmissibles.

À cet égard, la CARICOM appuie le rôle clef que l'OMS pourrait et devrait jouer dans un tel partenariat en tant que l'organisation responsable technique dans le domaine de la santé. Nous sommes d'avis aussi, toutefois, que la technologie de partenariat requiert des ressources, de l'innovation et de la créativité en vue de faciliter son fonctionnement efficace. Par conséquent, tant les ressources que l'assistance technique exigeraient que l'efficacité et l'impact souhaité de tout partenariat soient garantis. Si des ressources adéquates deviennent disponibles pour appuyer le partenariat nécessaire, la Communauté des Caraïbes pourrait envisager de mettre en place un partenariat officialisé et centralisé, tel que présenté à l'option 5 du rapport susmentionné.

La Communauté des Caraïbes tient également à féliciter l'OMS d'avoir élaboré en temps voulu le deuxième Plan d'action mondial pour la période 2013-2020 qui servira, tout comme la Déclaration politique de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non

transmissibles (résolution 66/2, annexe), de principal repère multisectoriel pour le mécanisme de coordination mondial. Nous félicitons aussi l'OMS d'avoir identifié et mis en avant la cible de 25 % de baisse de la mortalité prématurée imputable aux maladies non transmissibles d'ici à 2025 et d'avoir mené à bien un long processus visant à développer un cadre mondial de suivi. La Communauté des Caraïbes attend avec intérêt la présentation des éléments de ce cadre à l'Assemblée générale dans un avenir assez proche.

La Communauté des Caraïbes convient qu'il faut élaborer et mettre en œuvre au niveau national des plans et des politiques multisectoriels et mettre en place un partenariat pour assister les efforts nationaux dans ce domaine. Nous partageons aussi l'opinion que ces plans et politiques doivent être adaptés aux contextes nationaux et aux besoins politiques, techniques et opérationnels des pays. Dans le même temps, ces efforts doivent être complétés par un partenariat mondial qui appuiera et renforcera l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques aux niveaux national, régional et mondial.

La Communauté des Caraïbes tient aussi à rappeler la demande faite par l'Assemblée générale, dans la Déclaration politique que je viens de mentionner, de lui présenter, à sa soixante-huitième session, un rapport dans la perspective de l'examen et de l'évaluation d'ensemble, en 2014, des progrès réalisés en matière de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles. À cet égard, la CARICOM préférerait recevoir le rapport à la soixante-huitième session de l'Assemblée générale à la fin du mois de décembre 2013, afin de veiller à ce qu'il contienne les dernières informations et que l'Assemblée ait suffisamment de temps pour l'examiner de manière que ce rapport contribue aux préparatifs de l'examen d'ensemble des progrès réalisés en matière de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles.

Nous sommes conscients que de plus amples débats sont nécessaires sur cette question. La CARICOM estime donc que tous les États Membres devraient avoir l'occasion de participer aux discussions visant à déterminer l'étendue du partenariat et les nouveaux détails y relatifs. Dans ce contexte, si une écrasante majorité préfère l'option 3, la Communauté des Caraïbes voudrait faire appel à la solidarité internationale afin d'obtenir les ressources initiales nécessaires au lancement du processus par l'OMS, en collaboration avec les autres organismes pertinents des Nations Unies.

Pour terminer, la Communauté des Caraïbes demande aux délégations de se rappeler que 60 % des

décès prématurés dans le monde – dont 80 % surviennent dans les pays en développement – sont imputables aux maladies non transmissibles. Le pourcentage de décès prématurés imputables aux maladies non transmissibles est d'autre part supposé augmenter dans certaines régions du monde dans un avenir proche. Les maladies non transmissibles peuvent donc être considérées comme un obstacle important au développement et à la santé en général. En conséquence, la Communauté des Caraïbes appuie la décision de mettre la question des maladies non transmissibles à l'ordre du jour des débats sur le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 dans le contexte des problèmes de santé mondiaux.

M^{me} Saban (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous sommes conscients qu'un certain nombre de points importants font l'objet de débats aujourd'hui. Nos remarques porteront uniquement sur le point 113 de l'ordre du jour et le rapport du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé sur les maladies non transmissibles, transmis par le Secrétaire général dans sa note publiée sous la cote A/67/373.

Les États-Unis sont fermement convaincus qu'une action multisectorielle est essentielle à la fois pour prévenir les maladies non transmissibles et pour gérer leurs conséquences à long terme. Les États-Unis mettent actuellement en œuvre leur première stratégie multisectorielle nationale de prévention. Le National Prevention Council, dirigé par notre Surgeon General (Ministre de la santé), travaille avec l'ensemble du Gouvernement des États-Unis et avec des partenaires privés et publics à faire participer de manière active tous les secteurs et tous les niveaux de la société aux efforts visant à améliorer la santé et le bien-être de nos communautés.

La Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles et d'autres réunions connexes ont été une occasion importante pour les États Membres d'examiner les meilleures pratiques en matière d'action multisectorielle et de rencontrer la société civile et le secteur privé et collaborer avec eux. L'engagement des nombreuses parties prenantes a permis de maintenir l'énergie et la dynamique nécessaires pour donner suite à la Déclaration politique issue de cette réunion (résolution 66/2, annexe) et obtenir les principaux résultats escomptés.

La Déclaration politique demandait au Secrétaire général, en étroite collaboration avec l'Organisation

mondiale de la Santé (OMS), de présenter des options pour renforcer et faciliter l'action multisectorielle. Les États-Unis se félicitent que le rapport explore ces options, qui mettent dûment l'accent sur l'action au niveau national, et sur le rôle moteur joué par les gouvernements en partenariat avec la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes.

La mise en œuvre au niveau des pays d'interventions fondées sur des données scientifiques et avec un bon rapport coût-efficacité sera essentielle pour faire baisser de 25 % les décès prématurés imputables aux maladies non transmissibles d'ici à 2025 et pour atteindre d'autres objectifs mondiaux non contraignants. Pour atteindre ces cibles, il faudra diffuser davantage auprès des États Membres les directives, meilleures pratiques et enseignements tirés concernant des approches pratiques, efficaces, viables et largement applicables en matière d'action multisectorielle au niveau national. À tous les niveaux, des partenariats devraient contribuer à la mise en place d'un environnement favorable à la santé publique et à des choix de santé plus judicieux.

Les États-Unis appuient pleinement le rôle moteur joué par l'Organisation mondiale de la Santé, en tant que principale institution des Nations Unies spécialisée dans la santé, afin de faciliter une action coordonnée entre les institutions des Nations Unies, les banques de développement et d'autres organisations régionales ou internationales. Les États-Unis prennent note des différentes options pour une collaboration mondiale visant à promouvoir et à accélérer les actions des pays. Nous sommes d'accord avec le rapport quand il affirme qu'un partenariat unique et autonome ne suffirait sans doute pas compte tenu de la portée et de l'ampleur des maladies non transmissibles. Au contraire, des partenariats novateurs multiples, des collaborations et des efforts indépendants coordonnés sont nécessaires pour répondre aux divers aspects du problème et mobiliser l'ensemble des acteurs à l'intérieur et à l'extérieur du secteur de la santé. En outre, il faut envisager des options souples qui autorisent une évolution de la réponse mondiale au problème des maladies non transmissibles.

En plus du cadre mondial de suivi qui vient d'être arrêté, le Plan d'action mondial de lutte contre les maladies non transmissibles pour la période 2013-2020, qui a été mis à jour et sera adopté par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2013, est censé offrir des directives sur des activités clés et aider à préciser comment la communauté mondiale peut lancer les approches multisectorielles présentées dans la Déclaration politique. Le Plan d'action

de l'OMS renforcera l'impact et l'efficacité des alliances et des partenariats mondiaux existants et des accords de collaboration axés sur les résultats. De plus amples informations sont nécessaires sur la proposition de créer une équipe spéciale interorganisations sur les maladies non transmissibles qui relèverait du Conseil économique et social, notamment sur son mandat, sa fonction, son rôle, ses responsabilités et les dépenses connexes. Nous voudrions une fois encore souligner notre appui à l'OMS en tant que chef de file de la lutte contre les maladies non transmissibles et nous voudrions comprendre comment le travail de ce groupe interinstitutions pourrait être harmonisé sous les auspices de l'OMS. Je répète que les États-Unis sont attachés à une action multisectorielle qui ferait partie intégrante de la prévention et du contrôle des maladies non transmissibles, et nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général.

M. Versegi (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie est déterminée à faire avancer les travaux portant sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour examinées ici ce matin, et nous remercions le Secrétaire général de ses rapports détaillés et de ses notes sur ces questions. Comme le souligne clairement le rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/67/257, un effort de développement global et cohérent est nécessaire si nous voulons faire de nouveaux progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015.

L'Australie comprend que cet effort nécessite une aide. Mais nous savons aussi que les politiques qui promeuvent la liberté des échanges et l'accès aux marchés pour les pays en développement, les investissements et la croissance du secteur privé, ainsi que des possibilités de partager des idées et expériences grâce à la coopération triangulaire et Sud-Sud, jouent également un rôle vital s'agissant d'aider à éliminer la pauvreté et à parvenir à une croissance durable.

En tant que coprésident du Groupe de mobilisation pour les OMD et défenseur de l'initiative « L'éducation avant tout » lancée par le Secrétaire général, la Première Ministre d'Australie comprend l'importance de sensibiliser constamment la communauté internationale à la réalisation de nos objectifs actuels. En tant que communauté internationale, nous ne pouvons pas nous permettre de détacher notre regard de ce travail inachevé alors que nous portons également notre attention sur le programme de développement qui suivra.

Comme nous l'avons dit lors du débat tenu il y a un an (voir A/66/PV.72), nous devons tirer parti des

enseignements tirés des succès en matière d'OMD dans de nombreux pays et appliquer ces enseignements pour aider les pays et communautés qui doivent encore parcourir un long et difficile chemin avant de les atteindre. Ne perdons pas de vue le fait que nous avons parcouru un long chemin et réalisé des progrès considérables au niveau mondial dans la réalisation de plusieurs OMD, mais nous devons tirer des enseignements de ces progrès et exploiter ce savoir dans l'intérêt de tous.

Par exemple, il y a lieu de célébrer les progrès importants réalisés dans la scolarisation au niveau primaire, notamment celle des filles. Mais nous devons faire davantage pour amplifier ces progrès et mettre l'accent sur la qualité de l'éducation pour veiller à ce que les enfants apprennent vraiment. Nous nous félicitons de l'initiative « L'éducation avant tout » du Secrétaire général, qui met clairement l'accent sur la nécessité de scolariser tous les enfants et de veiller à ce qu'ils achèvent leur éducation en ayant beaucoup appris. Nous devons maintenant nous concentrer sur la réalisation effective de cette initiative.

Les engagements pris en matière de prévention et de traitement du VIH et du paludisme ont produit des résultats impressionnants. Mais, même si ces gains sont importants, nous ne pouvons pas nous permettre de faire preuve d'autosatisfaction en ce qui concerne les OMD liés à la santé.

Comme le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population l'a souligné pendant sa visite en Australie au début de cette semaine, promouvoir les droits et l'autonomisation des femmes et des filles, grâce notamment à l'accès aux services de planification familiale, demeure essentiel à la réalisation des OMD.

Nous préparant à célébrer la Journée mondiale de la lutte contre le sida, nous nous souvenons de la nécessité de faire davantage pour atteindre les objectifs zéro nouveau cas d'infection au VIH, zéro discrimination et zéro décès dû au sida d'ici à 2015. Nous devons continuer de travailler à réduire le nombre de cas de paludisme, notamment en abordant la question de l'apparition du paludisme qui résiste aux médicaments dans la région du Mekong. C'est pour cette raison que l'Australie a récemment convoqué une grande conférence internationale sur le paludisme à Sydney.

Les OMD vont fournir à la communauté internationale un cadre de développement clair et vital pendant les trois prochaines années. Nous exhortons

les États Membres, l'ONU et les organisations internationales, les organisations régionales, la société civile et le secteur privé à travailler de concert pour remédier aux inégalités en matière d'accès aux services et aux perspectives de développement. Nous devons faire davantage pour accélérer les progrès dans la réalisation des OMD dans les États fragiles et touchés par un conflit, et nous devons faire porter notre action sur les besoins liés à la consolidation de la paix, à la sécurité et au développement de ces pays.

Maintenant, dans le cadre de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, nous devons faire davantage pour reconnaître les besoins des femmes, des filles et des handicapés. Nous soulignons l'importance du travail réalisé par ONU-Femmes pour renforcer le rôle de l'ONU dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, et celui des femmes dans les domaines de la paix et de la sécurité. Nous nous réjouissons de poursuivre notre étroite collaboration avec ONU-Femmes au cours de l'année prochaine, notamment en tant que membre de son Conseil d'administration.

L'Australie est pleinement déterminée à faire une contribution importante à la formulation du programme de développement pour l'après-2015, mais notre ferme détermination d'accélérer les efforts pour atteindre les OMD actuels au cours des trois prochaines années ne faiblira pas. Nous attendons avec intérêt la tenue de la manifestation spéciale en 2013, qui sera une grande occasion pour la communauté internationale d'évaluer les progrès réalisés par les OMD et de s'engager à mener des stratégies et des actions à l'appui du dernier élan avant 2015.

Nous saluons les idées émises par le Secrétaire général pour faire avancer le programme de développement pour l'après-2015 et nous approuvons les mesures déjà prises pour garantir un processus consultatif fort auquel participent de nombreuses parties prenantes. Il importe que le processus d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 soit clair et cohérent et nous nous félicitons des mesures prises pour veiller à ce que les processus pertinents convergent vers la même fin.

M^{me} Dunlop (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président Vuk Jeremić d'avoir convoqué ce débat commun sur la mise en œuvre et le suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous les Nations Unies dans les domaines économique et social et sur le suivi du Sommet

du Millénaire, ainsi que sur la réforme de l'ONU. Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général d'avoir présenté tous ses rapports et notes, qui fournissent des apports très utiles pour notre débat.

Les progrès durement obtenus touchant certaines des cibles des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont encourageants, surtout si l'on considère les difficultés causées par la crise financière et économique. La diminution du nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et des conditions de vie dans les bidonvilles, ainsi que les progrès enregistrés en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, doivent nous encourager à avancer rapidement et plus décisivement vers la réalisation de tous les OMD et de tous les autres objectifs de développement convenus au niveau international dans la dernière ligne droite avant 2015.

En tant qu'État Membre défenseur de l'initiative du Secrétaire général sur l'éducation mondiale, nous pensons qu'en donnant à l'éducation le rang le plus élevé dans notre programme international, nous contribuerons à relever pratiquement tous les autres défis auxquels nous sommes confrontés au XXI^e siècle. L'accès universel à une éducation de qualité est indispensable si nous voulons en finir avec la pauvreté et l'inégalité.

La communauté internationale a la responsabilité de respecter ses engagements. Même si nous reconnaissons les efforts déployés par certains pays donateurs pour atteindre leurs objectifs en matière d'aide publique au développement, nous notons avec préoccupation que les niveaux généraux de l'aide publique au développement sont bien inférieurs à la moitié de 0,7 % du produit intérieur brut des pays développés.

Nous devons prendre des mesures concrètes pour relancer le cycle de négociations commerciales de Doha axé sur le développement et promouvoir le transfert de technologies et le partage des bonnes pratiques, du savoir et des expériences à l'appui du renforcement des capacités nationales, notamment pour les pays qui accusent un fort retard. Nous devons également garantir l'accès à des médicaments abordables, efficaces, sûrs et de qualité, notamment en tirant pleinement parti des souplesses prévues dans l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), de l'Organisation mondiale du commerce, comme l'indique la Déclaration de Doha relative à l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle.

Face aux graves conséquences de la crise actuelle et dans le cadre de notre lutte pour faire progresser nos objectifs de développement collectifs, les pays en développement ont besoin d'un espace politique et de souplesse pour tirer parti des outils macroéconomiques, notamment de politiques budgétaires anticycliques et d'autres mesures de relance. Il est essentiel que nos efforts de reprise économique mettent l'accent sur la promotion d'un modèle économique axé sur les emplois et socialement inclusif. Le système des Nations Unies doit porter une attention particulière au Pacte mondial pour l'emploi, ainsi qu'à la création et au renforcement du socle de protection sociale, comme le demande la Déclaration ministérielle du Conseil économique et social de cette année.

Sur la base de notre expérience nationale et tel qu'indiqué dans le rapport A/67/257, nous estimons que les systèmes universels de santé peuvent jouer un rôle important en tant que politique de protection sociale efficace en garantissant l'accès aux services de santé et aux médicaments et en réduisant les inégalités économiques et sociales.

Malgré sa portée limitée, le cadre des OMD est un succès en tant qu'il contribue à mobiliser les ressources et à attirer l'attention de la communauté internationale sur un certain nombre de domaines essentiels du développement humain. Ce cadre a également contribué à renforcer davantage le rôle important que les Nations Unies jouent en tant que partenaire de choix en matière de coopération au développement.

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable a indiqué clairement que nous devons placer la durabilité au centre de notre analyse en vue de l'élaboration du programme de développement pour le XXI^e siècle. Le développement économique, l'inclusion sociale et l'utilisation rationnelle et la conservation des ressources naturelles doivent être examinés sur un pied d'égalité et ne peuvent être dissociés les uns des autres.

Les objectifs qui seront pris en considération dans les négociations sur le programme de développement pour l'après-2015 doivent tirer parti et s'inspirer des OMD actuels. Ils doivent également viser à consolider les progrès accomplis dans la réalisation des OMD en élargissant leur portée afin d'y intégrer les trois piliers, en vue de promouvoir le développement durable.

Il faut passer par un processus de consultations sans exclusive, ouvert et transparent dirigé par les États

Membres pour définir les objectifs qui seront inclus dans le programme pour l'après-2015, la manière dont les progrès seront mesurés et quels seront les moyens de mise en œuvre. Nous suivons avec intérêt les initiatives du Secrétaire général en vue du lancement des préparatifs du processus de définition du programme pour l'après-2015, en particulier les travaux du groupe de travail dirigé par le Département des affaires économiques et le Programme des Nations Unies pour le développement, ainsi que ceux du Groupe de personnalités de haut niveau mis sur pied par le Secrétaire général.

À notre avis, toutes ces initiatives doivent se concrétiser dans le processus intergouvernemental, en vue de l'adoption d'un programme légitime de développement qui tienne compte des différentes vues et priorités, tout en se faisant l'écho d'attentes et d'aspirations communes. Nous avons besoin d'outils pour guider nos efforts collectifs tout en préservant la souplesse dont chaque pays a besoin afin de pouvoir choisir une stratégie qui lui est propre en matière de développement. Nous estimons que ces outils, en faisant fond sur le succès des OMD, peuvent également guider toutes les parties prenantes au sein et en dehors du système des Nations Unies.

M. Percaya (Indonésie) (*parle en anglais*) : Pour contribuer au présent débat commun, la délégation indonésienne souhaite se concentrer tout particulièrement sur le point 113 de l'ordre du jour, « Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire ». Nous tenons également à remercier le Secrétaire général pour les rapports dont nous sommes saisis.

La communauté internationale s'est engagée à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015, à surmonter les obstacles, les lacunes et les défis existants et à tirer parti des possibilités qui se présentent. L'Indonésie est déterminée à atteindre toutes les cibles des OMD. Elle reconnaît qu'il est essentiel de déployer des efforts concertés au niveau national pour pouvoir atteindre les cibles des OMD aux niveaux national et mondial.

Toutefois, certains jugent que le cadre des OMD présente certaines contraintes, notamment parce qu'il privilégie trop le développement humain sans accorder l'attention voulue à la nécessité de promouvoir la croissance et le développement économiques d'une manière générale. Aujourd'hui, il est de plus en plus admis que les pays qui n'ont pas connu une croissance soutenue et partagée auront des difficultés à atteindre

leurs objectifs en matière de réduction de la pauvreté et les autres OMD d'ici à 2015.

C'est dans ce contexte que la résolution 65/10 a souligné que la promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et équitable était nécessaire pour accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et favoriser le développement durable. Mettre davantage l'accent sur la croissance permettra de créer davantage d'emplois et de garantir une protection sociale à même de protéger et d'autonomiser les populations et les communautés, et en particulier les groupes les plus vulnérables.

Toutefois, le monde ne cessera pas de tourner en 2015. Nous devons prendre de nouvelles mesures pour poursuivre l'exécution du programme de développement des Nations Unies au-delà de 2015. L'intégration du concept de développement privilégiant une croissance et un développement économiques soutenus, partagés et équitables dans le cadre de développement pour l'après-2015 pourrait grandement contribuer à la réalisation non seulement d'objectifs de développement actuels, mais également de nouveaux objectifs qui seront fixés pour l'après-2015.

En ce qui concerne les maladies non transmissibles, selon les projections de l'Organisation mondiale de la Santé, les décès liés à ces maladies devraient augmenter de 17 % au cours des 10 prochaines années. En Asie du Sud-Est, trois décès sur cinq sont causés par des maladies non transmissibles. Chaque année, environ 8 millions de personnes meurent de maladies non transmissibles dans cette région, ce qui représente 22 % des décès découlant de ces maladies dans le monde.

L'Indonésie est confrontée à la double menace des maladies transmissibles et non transmissibles. Nous avons donné la priorité à la réduction des facteurs de risque communs : le tabagisme, l'alcoolisme, une mauvaise alimentation et l'inactivité physique. En 2006, nous avons créé au sein du Ministère de la santé une unité spéciale chargée de renforcer le cadre juridique de notre politique relative aux maladies non transmissibles et de la mettre en œuvre. L'Indonésie s'est également engagée à mettre en œuvre le Plan d'action mondial de lutte contre les maladies non transmissibles pour la période 2008-2013.

La prévalence et la virulence des maladies non transmissibles exigent un engagement politique sans précédent aux plus hauts niveaux politiques pour relever ce défi mondial. Par conséquent, cet engagement doit être

reflété dans le programme mondial de la communauté internationale. L'organisation de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles en septembre 2011 et l'adoption de la Déclaration politique sur les maladies non transmissibles (résolution 66/2, annexe), témoignent de cet engagement. Par conséquent, il convient de mobiliser des ressources et d'établir un véritable partenariat mondial avec la société civile, le secteur privé, les organisations caritatives et même des individus influents. Nous exhortons également la communauté internationale à inclure les progrès réalisés en matière de lutte contre les maladies non transmissibles dans le programme de développement pour l'après-2015.

En ce qui concerne la problématique liée aux femmes, nous nous félicitons des efforts consentis jusqu'ici par ONU-Femmes en Indonésie. L'Indonésie tient à réaffirmer son attachement et son appui à l'action d'ONU-Femmes, notamment à son plan stratégique pour 2011-2013. Nous encourageons ONU-Femmes à continuer d'apporter un appui adéquat et stratégique aux pays à revenu intermédiaire, qui, en dépit de leurs progrès économiques récents, se heurtent à des difficultés en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.

L'Indonésie continuera à apporter sa contribution en sa qualité de membre du Conseil d'administration d'ONU-Femmes. Dans le même temps, il est crucial de déployer des efforts pour trouver des moyens innovants d'assurer un financement durable et prévisible à cette entité sur le long terme. Nous attendons avec intérêt les résultats de la stratégie globale d'ONU-Femmes en matière de mobilisation des ressources, qui vise à élargir sa base de donateurs. Nous engageons instamment ONU-Femmes à améliorer son rôle et sa contribution au niveau des pays en mettant au point son outil pour l'évaluation d'ensemble de la capacité globale des équipes de pays des Nations Unies.

L'Indonésie apprécie et appuie l'initiative d'ONU-Femmes relative à une nouvelle structure régionale, reflet des efforts déployés par cette entité pour exécuter ses mandats en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Nous sommes d'avis que toute proposition relative à une structure régionale doit inclure une évaluation de l'impact en vue de renforcer les activités opérationnelles aux niveaux régional et national.

Enfin, l'Indonésie insiste sur l'importance d'un mécanisme solide de contrôle et de suivi afin de maintenir

la coordination et les liens opérationnels et normatifs entre les différents niveaux en vue de renforcer l'unité au sein d'ONU-Femmes.

M. Maksimychev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général pour son rapport instructif sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et les recommandations en faveur du programme de développement au-delà de 2015 (A/67/257).

Le rapport met l'accent sur l'appui à accorder à une croissance économique graduelle et générale et à la création d'emplois. L'expérience de ces dernières années montre que les effets de la crise économique et financière mondiale peuvent être dépassés à moindre coût par les pays qui mettent en œuvre des stratégies de développement visant à assurer l'égalité sociale, le plein emploi et des emplois productifs, et un travail digne pour tous. Le chômage, comme l'indique fort justement le Secrétaire général, devient souvent un facteur clef d'instabilité politique et de conflits armés. Nous sommes convaincus que la tâche consistant à créer des emplois et à garantir des emplois décents doit être l'un des principaux éléments du programme économique et social mondial au-delà de 2015.

La Russie a une expérience pratique considérable dans la mise en place d'institutions sociales et de création d'emplois. Nous avons beaucoup fait pour améliorer la législation du travail, réglementer le marché du travail, réformer le système de retraites et fournir des programmes de formation, notamment pour les groupes vulnérables. Nous sommes prêts à partager nos meilleures pratiques avec la communauté internationale, car elles ont fait la preuve de leur efficacité. Les 11 et 12 décembre, sur l'initiative du Président Poutine, une conférence internationale de haut niveau sur la question d'un travail décent se tiendra à Moscou. Nous sommes convaincus que cette importante manifestation imprimera une forte dynamique à la coordination des efforts multilatéraux axés sur la mise en œuvre des notions de l'Organisation internationale du Travail en matière de travail décent et de développement durable basés sur une croissance également équitable et à larges assises.

La Russie accorde une importance particulière aux efforts mondiaux de lutte contre les maladies non transmissibles. La première Conférence ministérielle mondiale sur les modes de vie sains et la lutte contre les maladies non transmissibles, la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles et la Stratégie

mondiale de lutte contre les maladies non transmissibles de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont joué un rôle clef en faveur de ce dialogue international. Nous espérons qu'un accord sera conclu cette année au sein de l'OMS sur les obligations communes en matière de maladies non transmissibles et qu'un nouveau plan d'action sera élaboré sur cette question pour la période 2014-2020.

La Russie continue d'intensifier sa participation à la santé mondiale. Notre contribution au projet de l'OMS sur les maladies non transmissibles pour la période 2012-2013 dépasse les 7 millions de dollars. Nous comptons contribuer plus de 36 millions de dollars aux programmes qui aident les pays en développement à lutter contre les maladies non transmissibles. Nous prévoyons d'ouvrir dans notre pays une antenne locale de l'OMS sur les maladies non transmissibles. Nous croyons que le système national russe mis en place pour suivre l'évolution de ces maladies et les facteurs de risque connexes s'intégrera avec le temps dans le système mondial d'information placé sous l'égide de l'OMS.

Nous saluons les efforts consentis par le Secrétaire général pour accorder toute l'attention nécessaire à la réforme des mécanismes de gestion des Nations Unies en vue d'en accroître l'efficacité. En même temps, nous notons que la réforme n'est pas une fin en soi. Sa mise en œuvre doit se faire en étroites consultations avec les États Membres et répondre à leurs intérêts et à ceux de l'ONU en sa qualité d'organisation universelle.

Nous notons avec préoccupation les conclusions du Comité des commissaires aux comptes selon lesquelles plusieurs réformes substantielles en matière de gestion actuellement en cours connaissent des difficultés. Je veux parler ici du projet relatif au progiciel de gestion intégré Umoja, de la transition au système des Normes comptables internationales pour le secteur public, de stratégie globale d'appui aux missions et de la réforme des ressources humaines. Tous ces projets souffrent de l'absence d'une stratégie à long terme bien conçue, de l'absence d'une vision finale et d'un manque de contrôle interne.

Comme nous le savons, le Secrétariat prépare une série d'autres propositions qui portent sur d'importantes réformes internes. Nous sommes prêts à examiner toutes les propositions, notamment celles qui tiennent pleinement compte des vues et des priorités différenciées des États Membres sur les processus de gestion à

l'ONU, ainsi que de la nécessité de ne pas autoriser une quelconque interruption de ses activités.

M. Waheed (Maldives) (*parle en anglais*) : La République des Maldives remercie le Secrétariat pour son travail et le Secrétaire général pour ses rapports sur la suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire (A/67/257) et sur le renforcement des mécanismes institutionnels en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme (A/67/201).

Les Maldives pensent que l'ONU occupe une place indéniable et exceptionnelle dans le système multilatéral. À n'en pas douter, ces dernières années, le monde s'est engagé dans une ère nouvelle, et la communauté mondiale est confrontée à de nouveaux défis. L'instabilité économique, les changements climatiques, la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont des questions qui ont toutes pris une place prépondérante dans le monde d'aujourd'hui.

Compte tenu de notre interdépendance croissante, il faut adopter une approche collective et holistique et, que la solution soit politique ou socioéconomique, l'isolationnisme n'est plus un choix possible. Il incombe à la gouvernance mondiale de trouver des solutions multilatérales aux nouveaux défis susmentionnés. Le système multilatéral doit être inclusif, transparent et efficace. Il doit être capable de réagir et de rester pertinent face à ces nouveaux défis.

Les Maldives sont d'avis que les institutions de la gouvernance doivent s'attaquer aux déséquilibres économiques mondiaux, promouvoir une croissance continue, inclusive et équitable, favoriser des accords commerciaux multilatéraux, renforcer la sécurité alimentaire et énergétique, fournir une protection sociale aux populations pauvres et vulnérables et renforcer les mécanismes de réduction des inégalités. Une gouvernance mondiale efficace est essentielle à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à la formulation et à l'exécution du programme de développement au-delà de 2015.

Les Maldives notent avec préoccupation l'infrastructure de la gouvernance mondiale. La décentralisation et l'injustice restent présentes parmi ses membres et dans ses pratiques de vote. Et pourtant, nous devons comprendre que la gouvernance mondiale dépasse la seule ONU et concerne également d'autres organismes et institutions, y compris l'Organisation mondiale du commerce et les institutions de Bretton Woods.

Ma délégation est d'avis que, outre les groupes régionaux, une importance particulière doit être accordée aux acteurs non étatiques qui, depuis tout temps, sont actifs dans le domaine du développement et de la formulation des politiques. Le système de gouvernance mondial devrait être davantage en mesure de remédier aux problèmes socioéconomiques interdépendants, être plus cohérent et plus coordonné, et être appuyé par des institutions qui sont représentatives, ouvertes et efficaces.

Prenant en compte le principe de traitement différencié mais commun, les Maldives estiment que le cadre multilatéral devrait déterminer les nécessités et demandes régionales spécifiques, particulièrement des petits États vulnérables, et y répondre. Les plus petits pays et les pays les plus pauvres sont souvent ceux qui pâtissent le plus les conséquences des règles mondiales, alors nous n'avons pas notre mot à dire sur leur élaboration. Les mécanismes régionaux peuvent aider à une meilleure représentation des petits États les moins avancés, encourageant ainsi une plus forte appropriation nationale et une plus grande interaction avec les milieux politiques mondiaux.

Les Maldives reconnaissent l'universalité de l'ONU et renouvellent leur appui et leur attachement aux efforts qui sont faits pour renforcer l'Assemblée. À cet égard, les Maldives sont heureuses de constater l'interaction continue entre l'Assemblée générale et les instances internationales, régionales et sous-régionales, dont les groupes s'occupant de questions mondiales, pour dégager et promouvoir un consensus plus large. Nous espérons que ces interactions permettront à terme d'identifier les insuffisances actuelles de la gouvernance mondiale et d'y remédier. Nous espérons que les dirigeants de l'ONU seront en mesure d'apporter des réponses globales et efficaces aux questions d'ordre mondial. Nos visions pour l'avenir, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement et le processus d'après-2015, ne seront réalisées qu'au moyen d'une gouvernance mondiale renforcée.

En tant que nation, les Maldives ont obtenu de très bons résultats pour ce qui est de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, ayant éliminé l'extrême pauvreté, atteint l'éducation primaire pour tous, réduit la mortalité infantile et combattu les maladies mortelles. Nous lançons actuellement pour la première fois des campagnes énergiques en faveur de l'équité, de la durabilité et du développement. C'est dans le cadre de ces initiatives que les Maldives se tournent

vers l'avenir – vers l'élaboration et la mise en œuvre à terme des objectifs de développement durable.

Les Maldives, qui seront membre du Conseil d'administration d'ONU-Femmes à la prochaine session, les Maldives appellent de leurs vœux une intégration transversale plus efficace de la problématique hommes-femmes dans toutes les entités des Nations Unies. Nous tenons aussi à dire combien il importe de remédier à la sous-représentation des femmes dans les structures de gouvernance et de renforcer leur participation politique. Les Maldives estiment que la présence de l'Entité sur le terrain et sa coordination avec les États Membres doit être une priorité, et que la capacité et les opérations sur le terrain doivent être intensifiées afin de répondre à la demande sans cesse croissante.

Bien que la communauté mondiale soit confrontée à une ère de nouveaux défis, l'ONU a œuvré en faveur d'un climat mondial plus propice au développement, à la sécurité et au respect des droits de l'homme, et cela a produit des résultats plus que jamais tangibles pour un plus grand nombre de personnes dans le monde. La démocratie et la bonne gouvernance gagnent du terrain. Les engagements en faveur de la réduction des risques de conflit, de la pauvreté, de la discrimination, de l'isolement politique et de la vulnérabilité économique persistent dans la conscience de l'ensemble de la communauté des nations.

Toutefois, on ne saurait permettre que les progrès qui ont été accomplis pour le développement de nombreuses nations soient annulés. Bien que nous soyons confrontés à une des pires crises financières de notre ère, les principes de mondialisation équitable, avec une croissance économique et une autonomisation juridique soutenue pour les populations vulnérables, y compris les pauvres, devraient être encouragés tout en veillant à ce qu'il y ait une plus grande cohérence pour parvenir aux objectifs différents mais interdépendants. L'époque où nous pouvions dissocier le développement économique du développement social est révolue, ainsi que l'époque où les politiques nationales pouvaient être élaborées sans tenir compte des prérogatives mondiales.

Avec la restructuration de nos systèmes de gouvernance mondiale en se concentrant sur une amélioration durable et équitable, nous devrions surmonter les difficultés auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui et celles qui se présenteront à l'avenir. Même si la route est longue, c'est un voyage qu'il vaut la peine d'entreprendre, et les principes

d'amélioration et d'équité fructifieront sur l'arbre de notre destinée commune.

Programme de travail

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Je voudrais demander l'avis des membres au sujet de la prolongation des travaux de la Deuxième Commission. Les membres se souviendront qu'à sa 2^e séance plénière, tenue le 21 septembre, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Bureau tendant à ce que la Deuxième Commission achève ses travaux au plus tard

le vendredi 30 novembre. Toutefois, le Président de la Deuxième Commission vient de m'informer que la Commission demande une prolongation de ses travaux jusqu'au jeudi 13 décembre, ce qui permettrait de dégager un consensus sur les projets de résolution sur lesquels la Commission n'a pas encore statué. Puis-je considérer que l'Assemblée accepte de prolonger les travaux de la Deuxième Commission jusqu'au jeudi 13 décembre?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 12 h 55.